



Assemblée générale

Soixantième session

27^e séance plénière

Jeudi 6 octobre 2005, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Eliasson (Suède)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Point 62 de l'ordre du jour

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Deux séances plénières consacrées à l'évaluation des progrès dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà

Rapports du Secrétaire général (A/60/61, A/60/133, A/60/133/Corr.1 et A/60/156)

Projet de résolution (A/60/L.2)

Le Président (*parle en anglais*): Je suis très heureux, en tant que Président de l'Assemblée générale, de voir un nombre record de représentants de la jeunesse au sein des délégations nationales à la soixantième session de l'Assemblée générale. C'est un bon départ. Leur présence est la preuve tangible de la revitalisation et du rajeunissement que nous appelons souvent de nos vœux dans ces lieux. Cela indique également, de manière encourageante, la reconnaissance croissante de l'importance de la participation des jeunes à l'application et à l'évaluation du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Non seulement leur présence nous rappelle l'importance pour les jeunes de participer aux processus

décisionnels dans le monde, mais ils nous font également connaître dans ces lieux la situation désespérée des jeunes du monde entier. Ils nous font part de réalités auxquelles nous avons besoin d'être sensibilisés.

Depuis 10 ans qu'a été adopté le Programme d'action mondial pour la jeunesse, des progrès remarquables ont été enregistrés, notamment en matière d'égalité des sexes et d'éducation. Il reste cependant encore beaucoup à faire, en particulier dans le domaine de l'éducation des filles.

Comme le décrit de façon très frappante le rapport du Secrétaire général intitulé « Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 », un grand nombre de jeunes souffrent toujours aujourd'hui de la pauvreté, de la discrimination et de l'inégalité, et un trop grand nombre n'a toujours pas accès à une éducation digne de ce nom et aux services sociaux. La plupart des sidéens sont des adolescents ou des jeunes de 20 ans environ. Dans de nombreuses régions, le chômage émousse leurs ambitions et sape leur moral, et nous savons que les conflits civils peuvent avoir un effet particulièrement dévastateur chez les jeunes. Il nous suffit simplement de mentionner le phénomène scandaleux des enfants soldats.

Bien que le Programme d'action mondial pour la jeunesse soit toujours parfaitement d'actualité aujourd'hui, au cours des 10 ans qui se sont écoulés depuis son adoption, de nouveaux défis ont fait

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



surface. Au milieu des années 90, peu nombreux étaient ceux qui auraient pu prédire l'effet énorme que la mondialisation, les technologies de l'information et des communications, le VIH/sida, les conflits et les relations entre les générations auraient sur les jeunes. Ces questions nécessiteront des mesures et un engagement importants car ce sont des domaines de préoccupation émergents.

Outre les politiques et les programmes élaborés spécifiquement pour la jeunesse, les besoins des jeunes doivent être mieux reflétés dans les programmes de développement au sens large. Il y a quelques semaines, les dirigeants mondiaux se sont réunis ici pour examiner les progrès faits dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et dans le processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies. Un engagement et un investissement accrus dans les objectifs du Millénaire pour le développement auront des bénéfices énormes pour les jeunes de 2015 et les générations futures.

Les jeunes devraient être considérés comme nos partenaires et comme une force positive pour réaliser la pleine mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Comme l'a dit un des jeunes représentants avec tant d'éloquence, hier, lors de la table ronde officielle et interactive à laquelle j'ai participé, la jeune génération actuelle ne devrait pas être la prochaine en ligne pour l'échec mais la première en ligne pour la réalisation couronnée de succès des objectifs du Millénaire pour le développement. C'est un défi que nous devrions tous relever, et c'est à nous de jouer maintenant pour que cela se produise. Je suis convaincu que la présente séance transférera cette énergie aux processus qui sont d'une grande nécessité.

Je donne maintenant la parole à la Vice-Secrétaire générale.

La Vice-Secrétaire générale (*parle en anglais*) : Je suis ravie de participer aujourd'hui à cette séance dont le sujet est aussi stimulant qu'il est important et je souhaite tout particulièrement la bienvenue à tous les jeunes représentants qui sont avec nous aujourd'hui.

Nous sommes rassemblés ici car nous savons que les jeunes sont notre avenir. Ils hériteront de ce que nous créons pendant notre époque, tant le bon que le mauvais. Tout comme la Charte des Nations Unies a été rédigée pour des générations qui se succèdent, notre agenda actuel vise à donner à ceux qui nous suivront une chance de construire des vies meilleures. Cela

s'applique tout particulièrement aux objectifs du Millénaire pour le développement, dont l'échéance est dans 10 ans.

Aujourd'hui, presque la moitié de la population mondiale a moins de 25 ans. Vous venez de partager avec nous, Monsieur le Président, les défis principaux auxquels ils sont confrontés, tels que les décrit le Secrétaire général dans le Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 (A/60/61), publié au début de la semaine. Les défis sont les suivants : 200 millions de jeunes vivant dans la pauvreté; 130 millions d'illettrés; 88 millions au chômage; et 10 millions de jeunes vivant avec le VIH/sida. Nous devrions ajouter à cela les statistiques déprimantes sur les enfants, qui seront la jeunesse de 2015. Un quart des enfants du monde en développement sont sous-alimentés, tout comme la moitié des enfants vivant en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud; 11 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de maladies évitables et traitables; et 115 millions d'enfants ne sont pas scolarisés actuellement.

Tous ces facteurs nous font comprendre la nécessité de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Aujourd'hui, nous célébrons le dixième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse. L'adoption de ce document a marqué une étape dans la mesure où celui-ci était le premier prototype mondial de politiques nationales efficaces en faveur de la jeunesse. Il a mis en avant 10 domaines prioritaires, rassemblés dans un programme global et concret.

Au cours des 10 ans qui se sont écoulés, des changements très importants se sont produits qui ont eu des répercussions profondes sur la vie des jeunes, allant des conséquences de la mondialisation et du développement rapide des technologies de l'information et des communications à la pandémie dévastatrice du VIH/sida.

Ces bouleversements permettent de souligner qu'il est nécessaire de faire participer les jeunes aux décisions qui touchent leur vie – un principe qui est une des priorités du Programme d'action mondial. Je suis ravie qu'aujourd'hui l'Assemblée générale agisse pour mettre en pratique ce principe en invitant un représentant de la jeunesse à prendre la parole devant l'Assemblée et à lui faire un compte rendu des résultats des délibérations de la table ronde qui s'est tenue hier

avec des jeunes dirigeants. Je souhaiterais donner la parole à M^{lle} Itzel Barrera de Diego, qui fera un compte rendu à l'Assemblée dans un moment. J'attends avec intérêt de l'entendre parler.

Par-dessus tout, j'espère que cette occasion sera suivie de mesures concrètes sur le terrain, là où elles sont le plus importantes. La contribution réelle de la jeunesse doit se faire à tous les niveaux – local, régional et national.

À l'occasion de ce dixième anniversaire, reconnaissons que la jeunesse représente une ressource énorme dont la société bénéficie; qu'elle est un partenaire d'une importance cruciale dans nos travaux pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement; et que son énergie est notre avantage le plus précieux dans les efforts que nous déployons pour réaliser un monde plus pacifique, plus démocratique et plus prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Vice-Secrétaire générale de nous avoir rappelé que nous devrions toujours garder présentes à l'esprit les réalités sur le terrain.

Je donne maintenant la parole à M^{lle} Itzel Barrera de Diego qui, en tant que jeune représentante du Mexique, présentera un résumé des délibérations de la table ronde interactive officieuse qui s'est tenue hier après-midi sur le thème : « Les jeunes et l'importance de s'engager ».

M^{lle} Barrera de Diego (Mexique) (*parle en espagnol*) : De nombreuses générations ont eu la possibilité d'éliminer la pauvreté mais nous serons les premiers à y parvenir.

Conformément à la résolution 59/148 de l'Assemblée générale, et en réponse à la demande formulée ici au sujet de la présentation des résultats de la table ronde interactive sur le thème « Les jeunes et l'importance de s'engager », les représentants de la jeunesse m'ont chargée de vous transmettre ces résultats.

Comme le savent les membres de l'Assemblée, cette discussion a été organisée autour des trois domaines dans lesquels les 15 priorités de la jeunesse furent organisées. Le format a été interactif, afin qu'un grand nombre de délégations et d'organisations non gouvernementales aient la possibilité de prendre la parole.

En premier lieu, s'agissant de la jeunesse et de sa relation avec l'économie mondiale, les différences et les difficultés d'insertion ont caractérisé le débat. La marginalisation qui résulte de l'accès médiocre aux nouvelles technologies des communications et de l'absence d'accès à une éducation universelle de qualité ne sont que quelques-uns des aspects qui ont été mentionnés le plus souvent. Les efforts pour combler le fossé entre le développement rural et urbain et les propositions pour le travail indépendant ont été abordés à de nombreuses reprises.

La question de faire de l'agriculture une activité intéressante et rentable pour apporter une solution au problème de l'exode rural et à l'absence d'emplois est en forte contradiction avec les sécheresses et les réalités politiques de certains pays. Il faut souligner que l'agriculture n'est pas la seule solution au développement rural. C'est pour cela que d'autres manières d'aborder ce défi doivent être trouvées.

Deuxièmement, la question des jeunes et de la société civile a occupé la majeure partie du débat, montrant qu'il n'y a pas de relation entre l'apathie et les jeunes. La jeunesse mondiale utilise son temps libre pour faire du volontariat. Nous mettons au point des réponses novatrices et concrètes aux défis auxquels nous sommes confrontés. Nous apportons la preuve que nous savons communiquer avec les groupes marginalisés. Ces approches, combinées aux connaissances acquises par les générations précédentes, donneront des résultats sans précédent dans le domaine des politiques d'intégration.

À cet égard, et conformément à la nécessité de participer activement à nos propres processus, nous proposons la création d'un conseil consultatif de la jeunesse au sein de l'Organisation des Nations Unies, qui reposerait sur le volontariat, afin de ne pas créer une charge financière supplémentaire pour l'Organisation, et qui aurait pour mandat d'aider les États Membres à inviter les représentants des jeunes à participer aux sessions de l'Assemblée générale et à l'intégration d'une perspective « jeunes » dans les politiques publiques grâce aux conseils nationaux de la jeunesse.

Selon les éléments dont on dispose, le nombre de jeunes qui se trouvent dans des situations à risque est alarmant. En outre, dans certains cas, les jeunes sont confrontés à des problèmes de santé, à la propagation du VIH/sida, à l'abus des drogues, à la délinquance

juvénile et à l'expérience des conflits armés, tout à la fois. L'idée que la santé de la jeunesse est inébranlable est une vue de l'esprit qui, non seulement, retarde la mise en place de programmes de santé préventive mais également, dans bien des cas, entrave l'élaboration de tels programmes.

Il convient de signaler que les pays ont besoin de programmes efficaces de démobilisation et de réinsertion des jeunes impliqués dans les conflits armés. Nous exhortons les pays qui disposent déjà de tels programmes à partager leurs données d'expérience avec la communauté internationale, même si nous savons, d'ores et déjà, qu'il sera difficile d'appliquer ces programmes si l'on ne peut compter sur les ressources nécessaires.

Nous nous devons également de souligner que l'image de violence qui a si longtemps été associée à la jeunesse est balayée par le simple fait que nous soyons tous ici présents dans cette instance. Nous devons comprendre que nous sommes l'avenir, la solution, la force qui stimulent le changement, et j'insiste sur les termes « nous devons », car les jeunes comme les adultes doivent comprendre ce que représente la jeunesse, à savoir une énergie potentielle et des solutions, et cette énergie potentielle, en tant que telle, doit être exploitée et protégée. Voilà pourquoi, nous demandons instamment à tous les gouvernements d'appuyer l'institutionnalisation de la participation des jeunes à tous les niveaux et nous saluons les efforts déployés pour conclure une convention des Nations Unies sur les droits des jeunes.

Je voudrais enfin attirer l'attention de l'Assemblée sur le fait que cette table ronde nous a permis de prendre conscience des différentes approches adoptées, mais aussi des similitudes que présentent les difficultés et les défis auxquels la jeunesse du monde entier est confrontée. Des impératifs qui ne connaissent pas de barrières géographiques, linguistiques, sexuelles ou autres, et qui, de fait, exigent une attention et une solution immédiates.

Notre jeunesse est privilégiée. Dix ans après la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, nous sommes ici dans des conditions bien différentes. La différence, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée générale, tient au fait que cette fois-ci, et grâce à votre aide, nous n'aurons pas à attendre à nouveau 10 ans pour avoir le privilège de pouvoir prendre la parole

devant vous. De nombreuses générations ont eu la possibilité d'éliminer la pauvreté, mais nous, nous serons les premiers à le faire vraiment.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant du Portugal, qui va présenter le projet de résolution A/60/L.2.

M. Salgueiro (Portugal) (*parle en anglais*) : En ce dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, c'est un grand honneur pour le Portugal de présenter le projet de résolution A/60/L.2, intitulé « Politiques et programmes mobilisant les jeunes », au nom des 49 pays énumérés dans le document et des pays suivants qui se sont portés coauteurs : Algérie, Argentine, Bangladesh, Belize, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cap-Vert, Chine, Congo, Djibouti, El Salvador, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fidji, Gabon, Indonésie, Islande, Israël, Jamaïque, Madagascar, Malawi, Maroc, Mongolie, Mozambique, Norvège, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République de Moldova, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Saint-Marin, Sierra Leone, Soudan, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine et Uruguay.

Dix ans après l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, le fait que nous réaffirmions une fois encore sa validité est un événement majeur. La participation des jeunes à tous les niveaux de la société, l'établissement de partenariats plus forts en vue d'augmenter les investissements en faveur des jeunes et l'application de politiques globales et intégrées pour la jeunesse ne sont que quelques-uns des moyens recensés dans ce projet de résolution pour nous permettre de nouveaux progrès et de parvenir à un monde meilleur pour les générations futures. Nous sommes également convaincus qu'une coordination meilleure et plus diligente entre les organismes, les programmes et les institutions spécialisées du système des Nations Unies peut jouer un rôle clef à cet égard. De surcroît, nous soulignons l'importance des activités menées par le Réseau pour l'emploi des jeunes et nous encourageons les États Membres, l'ONU et les organisations partenaires à renforcer et élargir le Réseau à tous les niveaux.

Les cinq domaines prioritaires identifiés dans le Rapport mondial sur la jeunesse, 2003, du Secrétaire général (E/CN.5/2003/4), à savoir l'impact inégal de la mondialisation sur les jeunes des deux sexes; l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et l'accès à ces technologies; la propagation spectaculaire de l'incidence de l'infection par le VIH parmi les jeunes et l'influence de cette épidémie sur leur vie; la participation active des jeunes aux conflits armés, qu'ils en soient les victimes ou les protagonistes; et la nécessité croissante de s'occuper des problèmes intergénérationnels dans une société vieillissante, sont considérés dans le projet de résolution comme les nouvelles priorités qu'il convient d'ajouter au Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. À cet égard, nous attendons avec intérêt la parution d'un additif au Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, qui nous sera présenté à la quarante-cinquième session de la Commission du développement social.

Je me réjouis vivement de voir tant de représentants des jeunes présents aujourd'hui à l'Assemblée. Cela témoigne du rôle et de l'apport précieux que les jeunes peuvent avoir dans les activités de notre Organisation et dans la société tout entière. Les jeunes doivent être entendus et ils doivent être considérés comme un élément de la solution et non comme une part du problème.

Je voudrais apporter des modifications au projet de résolution en amendant le paragraphe 10 du texte afin qu'il se lise comme suit :

« Invite tous les gouvernements, ainsi que les organisations intergouvernementales et non gouvernementales à contribuer à la participation de représentants des jeunes dans les délégations nationales, en particulier celles des pays en développement. »

Nous voudrions également ajouter un nouveau paragraphe 11 bis au dispositif, qui se lit comme suit :

« Invite les gouvernements, le système des Nations Unies, les organisations de jeunes et autres parties prenantes intéressées à intensifier les efforts en vue de la mise en œuvre des 10 domaines d'activités prioritaires du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà »

Enfin et surtout, ma délégation voudrait remercier, de leurs efforts et de leur coopération, toutes les délégations qui ont participé aux négociations sur cet important texte. Je pense par conséquent que nous avons mis au point un texte qui nous permettra d'aller de l'avant. Nous espérons que ce projet de résolution sera adopté par consensus avec le large appui de toutes les délégations.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole au premier orateur inscrit pour le débat, je voudrais passer à un certain nombre de questions d'organisation touchant la conduite de la présente séance.

Dans ma lettre datée du 29 septembre 2005 que j'ai adressée à tous les Représentants permanents, je demandais instamment que les orateurs limitent leur déclaration pendant le débat à une durée de quatre minutes. Vu le grand nombre de délégations déjà inscrites sur la liste des orateurs, 48 jusqu'ici, j'en appelle à la coopération des orateurs à cet égard. Pour les aider à gérer leur temps de parole, un chronomètre à signal lumineux a été installé sur le pupitre. Il fonctionne comme suit : une lumière verte s'allumera au début de la déclaration; une lumière orange s'allumera 30 secondes avant la fin des quatre minutes; une lumière rouge s'allumera à l'expiration des quatre minutes. Je rappelle qu'une règle semblable avait été appliquée lors de la réunion au sommet pour nos Présidents, Premiers Ministres et Ministres des affaires étrangères. C'est une pratique admissible qui, je l'espère, sera respectée.

M. McGhee (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Par souci de brièveté, je ne donnerai lecture que d'une partie de la déclaration que j'avais préparée. L'intégralité du texte écrit sera distribuée. J'ai l'honneur, en tant que délégué de la jeunesse britannique à l'occasion du dixième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse, de prononcer cette déclaration au nom de l'Union européenne et des pays ci-après : Bulgarie, Roumanie, Turquie, Croatie, Albanie, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine, Serbie-et-Monténégro, Norvège, Ukraine et la République de Moldova.

L'Union européenne se félicite vivement de l'occasion qui lui est donnée de se joindre aux autres États Membres, à la société civile et à tous les délégués de la jeunesse ici présents aujourd'hui pour célébrer les

progrès enregistrés grâce aux perspectives plus vastes offertes pour les jeunes. Mais l'Union européenne reconnaît également que de nombreux défis subsistent, défis qui avaient été soulignés dans les 10 domaines d'activités prioritaires énoncés dans le Programme d'action mondial ainsi que dans les cinq nouveaux domaines d'intérêt recensés dans le Rapport mondial sur la jeunesse, 2003. Aujourd'hui se présente l'occasion de réaffirmer notre attachement commun au Programme d'action mondial pour la jeunesse et de répondre aux besoins des jeunes du monde entier.

L'année 2005 a été une année cruciale pour la promotion, au niveau international, de possibilités nouvelles pour les jeunes. Le récent Sommet sur les suites données à la Déclaration du Millénaire a renforcé l'engagement pris par la communauté internationale envers les jeunes. La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement façonnera le monde dans lequel les enfants d'aujourd'hui deviendront adultes, et nombre de ces objectifs portent sur des questions qui sont au cœur des préoccupations de la jeunesse actuelle, telles que la pauvreté, l'éducation, l'emploi et le VIH/sida. L'Union européenne se félicite du travail accompli par l'UNICEF, principal organisme des Nations Unies se consacrant aux jeunes, et lui rend hommage pour avoir porté ces questions au premier plan.

L'Union européenne reste déterminée à relever le plus grand défi social du XXI^e siècle : l'élimination de la pauvreté. L'Union européenne s'est engagée à doubler son aide au développement d'ici à 2010. Des mesures d'envergure ont également été prises pour réduire le fardeau de la dette des pays pauvres les plus endettés. Toutes ces dispositions aideront les jeunes à sortir de la pauvreté.

Mais il faudra réaliser des progrès supplémentaires. L'Union européenne demande à tous les donateurs de progresser rapidement vers l'objectif de 0,7 % de leur produit national brut pour l'aide au développement, et aux gouvernements des pays en développement d'élaborer d'ambitieuses stratégies nationales de réduction de la pauvreté tenant compte des besoins spécifiques des jeunes. L'Union européenne se félicite de ce que les jeunes soient de plus en plus consultés dans l'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Mais il reste encore beaucoup à faire pour mettre en lumière les besoins des jeunes. La jeunesse devrait être associée aux stratégies de réduction de la

pauvreté et les jeunes doivent être consultés sur les politiques relatives à ces stratégies.

Les jeunes sont particulièrement exposés à la précarité de l'emploi. Le taux de chômage des jeunes est généralement deux à trois fois plus élevé que pour les autres catégories, et les jeunes femmes sont particulièrement à risque. Un travail décent est le meilleur moyen de sortir de la pauvreté. L'Union européenne demande que se multiplient les initiatives en faveur de l'emploi des jeunes aux niveaux national et international, et s'efforce elle-même de créer le plus grand nombre possible d'emplois et de réduire le chômage, ce qui est l'une des priorités absolues de l'Europe.

L'Union européenne se félicite des progrès enregistrés par le Réseau pour l'emploi des jeunes du Secrétaire général, et encourage son élargissement afin de faciliter la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour l'emploi des jeunes. De nombreux enseignements sont à tirer de ce Réseau grâce à l'échange de données d'expérience et d'idées tant de la part des pays en développement que des pays développés. La mise en œuvre concrète sur le terrain sera d'une importance critique pour l'année à venir.

Pour mieux honorer son engagement en faveur de l'emploi des jeunes, l'Union européenne investit davantage dans le capital humain par l'amélioration du niveau d'instruction et des compétences, notamment dans le cadre du Pacte européen pour la jeunesse, adopté en février 2005. L'éducation est cruciale pour que les jeunes soient en mesure de bénéficier de possibilités d'emploi. En 2000, plus de 100 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire dans le monde n'étaient toujours pas scolarisés, et plus de 100 millions de jeunes ne savaient effectivement ni lire ni écrire. Il faut redoubler d'efforts pour atteindre les Objectifs du Millénaire dans le domaine de l'éducation en investissant dans une éducation de qualité qui permettra à tous les jeunes, filles et garçons, d'obtenir un travail décent, l'une des premières conditions à remplir pour soutenir efficacement la concurrence dans l'économie mondiale actuelle.

L'Union européenne reconnaît pleinement la contribution que les jeunes peuvent apporter à la prise de décisions. L'éducation joue un rôle crucial s'agissant de doter les jeunes des compétences nécessaires à une citoyenneté active. La présence des jeunes dans tant de délégations ici aujourd'hui atteste

de l'amélioration du dialogue entre les gouvernements et les jeunes et de la prise en compte de leur précieuse contribution sur les questions les touchant.

Dans toute l'Union européenne, il existe un nombre croissant de programmes en faveur de la jeunesse visant à développer la coopération dans une vaste gamme d'activités entre les jeunes de divers États Membres et au-delà. Rassembler les jeunes d'origines et de pays divers aide à lutter contre les préjugés et les stéréotypes. Les jeunes sont la clef d'une société de tolérance dans laquelle nous voulons tous vivre.

Outre son appui ferme et constant aux 10 domaines d'activités prioritaires recensés dans le Programme d'action mondial en 1995, l'Union européenne attache également une importance critique aux cinq domaines d'intérêt additionnels recensés dans le Rapport mondial sur la jeunesse, 2003. Remédier à l'exclusion, à la discrimination et aux désavantages dont font l'objet les jeunes est d'une importance fondamentale pour que l'Union européenne réalise sa vision d'une Europe – d'un monde – sans exclusive, socialement et économiquement dynamique.

Et, bien entendu, tout ceci doit se faire avec la participation pleine et effective des jeunes. Nous devons être reconnus comme des partenaires dans cet effort. Nous sommes une force positive pour le développement social et économique. Les questions liées à la jeunesse ne devraient pas être considérées séparément de celles touchant d'autres générations.

Je voudrais brièvement terminer par quelques observations personnelles au nom des jeunes du Royaume-Uni.

Avant de venir à New York, les trois représentants de jeunes du Royaume-Uni ont procédé à des consultations avec des jeunes de tout le Royaume-Uni pour connaître leurs opinions. Au cours de ces consultations, nous avons constaté que les jeunes attendaient davantage de l'éducation. Il existe un besoin plus important en matière d'éducation civique obligatoire : les jeunes veulent comprendre les systèmes démocratiques locaux, nationaux et internationaux. Ils ont insisté sur le fait qu'il leur faut être bien préparés à la vie et qu'ils attendent donc une offre de formation continue dans des domaines tels que l'établissement d'un budget, l'économie domestique et l'accession à une vie indépendante. Sachant le taux élevé de grossesses chez les adolescentes au Royaume-Uni, ils attendent aussi, au niveau des autorités

pédagogiques et des prestataires de services destinés aux jeunes une éducation en matière d'hygiène sexuelle.

Les jeunes ne sont pas juste l'avenir, nous sommes aussi le présent. Nous avons le droit d'être associés à toutes les décisions. La participation des jeunes est capitale. Nous apprécions l'existence de parlements des jeunes dans notre pays et appelons respectueusement au développement d'autres organisations dirigées par des jeunes dans le monde entier.

Je demande qu'il y ait une reconnaissance, une implication et une compréhension des jeunes. Je demande la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Dix ans ont passé; il est temps d'agir!

M. Banze (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, la Namibie, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Swaziland, la Zambie, le Zimbabwe, et mon pays, le Mozambique.

Les États membres de la CDAA estiment que 10 ans après l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, cette séance ne devrait pas être seulement l'occasion d'un examen et d'une évaluation de ce programme mais qu'elle devrait être aussi une tribune où renouveler notre engagement et notre détermination face aux 10 domaines prioritaires qui touchent les jeunes recensés par l'Assemblée générale dans le Programme mondial. Cette séance doit, par conséquent, définir des stratégies claires, efficaces et concrètes pour donner un coup de pouce au processus de mise en œuvre afin qu'il ait un sens concret pour la jeunesse du monde entier. Les États membres de la CDAA ont fait, quant à eux, séparément et collectivement, des progrès notables dans le domaine du développement et de l'émancipation des jeunes, même s'il y a encore des défis à relever et des entraves à surmonter. La plupart des 14 États membres ont adopté des politiques nationales pour la jeunesse.

Les États membres de la CDAA souscrivent à la recommandation du Secrétaire général contenue dans le document A/60/61 et qui vise à ce que les

préoccupations des jeunes soient prises en compte systématiquement dans les stratégies et initiatives de réduction de la pauvreté car nous pensons que les jeunes, en particulier ceux qui vivent en zone rurale – majoritaires dans nos pays – doivent être consultés à chaque fois que nous travaillons à des stratégies qui concernent leur bien-être. Nous sommes heureux des informations faisant état d'une augmentation globale du nombre des jeunes qui terminent leur scolarité primaire et secondaire. Cependant, nous sommes également très préoccupés par le fait que 113 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés. Nous pensons, par conséquent, que nous devons tous être attentifs à l'appel du Secrétaire général à redoubler d'efforts pour universaliser l'accès à l'éducation de tous les jeunes, et en particulier des filles. Nous convenons également avec le Secrétaire général que nous ne devons pas nous contenter de viser la scolarisation universelle mais que nous devons mettre davantage l'accent sur une éducation de qualité. Trop souvent, les efforts de nos gouvernements pour fournir une éducation de bonne qualité, notamment l'accès aux technologies de l'information et des communications, se heurtent au manque de ressources. Nous en appelons à nos partenaires de développement pour qu'ils continuent de nous aider à cet égard.

Le chômage des jeunes reste l'un des plus grands défis à relever. Dans nos stratégies de développement nationales, nous nous efforçons de créer pour les jeunes des perspectives de plein-emploi et de travail utile et décent par l'adoption de stratégies pour l'emploi des jeunes, la formation à la gestion d'entreprise, les systèmes de microfinancement, la formation professionnelle et les services d'orientation professionnelle, la formation des jeunes à l'encadrement, les programmes à forte intensité de main-d'œuvre et l'accroissement des compétences techniques en matière de technologies de l'information et des communications, tout cela dans le cadre de nos efforts pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous savons gré aux donateurs et aux organismes qui apportent leur concours à nos pays dans ce domaine mais nous encourageons les autres parties prenantes à nous aider et nous appuyer dans nos efforts pour atteindre cet objectif, qui resterait, sinon, un rêve irréalisable.

La participation des jeunes à l'édification d'un meilleur avenir renforce les gouvernements dans leurs efforts pour trouver des solutions adaptées aux

problèmes les plus urgents que rencontrent nos jeunes. C'est pourquoi, nous appuyons la participation accrue des jeunes sur les questions qui les touchent.

La prévalence élevée du VIH/sida parmi les jeunes et les conflits ont des répercussions négatives sur leur développement et, par conséquent, sur la réalisation de leur plein potentiel. Nous convenons tous que toute stratégie de lutte contre le VIH/sida passe avant tout par la prévention, le traitement, les soins et le soutien. Il faut donner aux jeunes, qui sont l'avenir du monde, les informations et l'éducation requises sur les compétences techniques qui leur permettront de faire de meilleurs choix et de prendre de meilleures décisions s'agissant de leur santé.

Les États membres de la CDAA continuent d'accorder une importance particulière à la question des petites filles – les femmes de demain – car nous sommes fermement convaincus que notre devoir est de leur épargner une vie vécue dans la discrimination, la peur et le besoin. Toutefois, malgré les engagements permanents que nous avons pris dans le cadre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, les petites filles d'aujourd'hui se heurtent toujours à une pléthore de problèmes et de difficultés. Pour tenter de mettre en lumière la condition des petites filles, les États membres de la CDAA ont présenté un projet de résolution sur la question, qui est examiné tous les deux ans par l'Assemblée générale. Nous engageons tous les États Membres à maintenir leur soutien au projet de résolution, qui va être présenté au cours de la présente session de l'Assemblée générale, et dont le seul objectif est de donner un véritable sens à la vie des fillettes du monde entier.

Pour terminer, nous aimerions insister sur la nécessité d'adopter pendant cette session les cinq domaines prioritaires recensés depuis l'adoption du Programme mondial d'action. Les pays de la CDAA renouvellent leur engagement de mettre en œuvre intégralement et plus rapidement le Programme mondial. Nous sommes prêts à coopérer avec les autres États Membres dans tous les efforts destinés à traduire ces 15 domaines prioritaires en réalité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je rappelle aux membres que nous n'avons que deux séances consacrées à cette question et qu'il reste 43 orateurs sur la liste. Je propose, par conséquent, de clore la liste à partir de maintenant.

Il en est ainsi décidé.

M^{me} Loguzzo (Argentine) (*parle en espagnol*) : L'Argentine intervient au nom du Groupe de Rio.

Pour les pays du Groupe de Rio, la situation de nos jeunes constitue une priorité et un défi. C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons des présentes séances plénières consacrées à l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse dans lequel nous nous étions engagés il y a 10 ans.

Dix ans après le Programme d'action mondial, nous reconnaissons que toutes les questions qui y ont été abordées restent d'actualité même si elles ne suffisent pas pour rendre compte de la situation d'une jeunesse constamment exposée à de nouveaux défis tels que la mondialisation, l'accès aux nouvelles technologies, la propagation du virus du VIH/sida, les catastrophes naturelles, et l'extension des conflits armés. Nous espérons que la Commission pour le développement social envisagera dans sa prochaine session l'inscription des cinq domaines prioritaires déjà recensés ainsi que d'autres questions naissantes en vue de l'élaboration d'un supplément au Programme d'action.

La réalité mondiale nous montre que les jeunes souffrent de la faim et de la pauvreté, en particulier en zone rurale, où les perspectives d'éducation et d'emploi sont limitées. D'autre part, ils sont vulnérables à des problèmes comme la toxicomanie, le VIH/sida, l'alcoolisme et la délinquance. Dans un tel contexte, il est indispensable de mettre en place des programmes d'éducation et de prévention destinés au développement global des jeunes par le renforcement de leurs capacités et de leur apport positif à la société.

Par ailleurs, ils sont vulnérables aux problèmes tels que la toxicomanie, le VIH/sida, l'alcoolisme et la délinquance. Dans ce contexte, il faut qu'il y ait des programmes d'éducation et de prévention qui favorisent un développement intégral des capacités de la jeunesse afin que celle-ci puisse apporter une contribution positive à la société.

Le Groupe de Rio estime qu'il faut évidemment renouveler notre engagement envers la jeunesse de nos pays en vue d'éradiquer la pauvreté et le chômage. À cette fin, il faut reconnaître les besoins particuliers des jeunes et intégrer ces derniers à l'élaboration de stratégies nationales, régionales et internationales de

lutte contre la pauvreté et le chômage. Les stratégies visant à créer des emplois productifs pour les jeunes doivent s'efforcer de faire que les possibilités d'emploi soient compatibles avec l'insertion des jeunes dans le système éducatif afin qu'ils aient de meilleures perspectives d'emploi.

Souvent, les jeunes des foyers à faible revenu abandonnent l'école assez tôt. Ce groupe se lance dans la recherche d'un emploi avec peu de qualifications, ce qui augmente le risque de tomber dans la pauvreté une fois arrivé à l'âge adulte. Le défi est double : d'une part, il faut retenir les adolescents dans le système éducatif, et, d'autre part, il faut créer des emplois conformes à leurs connaissances. Le chômage élevé des jeunes plus qualifiés montre à quel point l'insertion est un problème difficile, ce qui est source de dépression et de malaise.

Nous, pays du Groupe de Rio, sommes en train d'unir nos efforts pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, car nous comprenons que ces objectifs sont destinés à la jeunesse. C'est pourquoi nous tenons à souligner quelques initiatives de coopération régionale telles que le Groupe de coopération technique horizontale sur le VIH/sida en Amérique latine et dans les Caraïbes, et la diffusion d'expériences fructueuses telles la Bolsa Familia, programme de subsides locatifs dépendant d'une scolarité continue des enfants et de visites périodiques aux services de santé. Nous encourageons une égalité complète entre les sexes, laquelle aboutira à l'élimination des stéréotypes qui affectent l'image des femmes, afin que celles-ci aient un accès égal à l'éducation et à l'emploi.

Nous sommes préoccupés par l'incidence du VIH/sida parmi les jeunes. Nous croyons que pour contrer la propagation de cette maladie, il faut œuvrer à la promotion de comportements sexuels responsables et à la prévention, par le biais de campagnes de communication sociale. Nous estimons important d'incorporer, dans le cadre d'une politique de santé intégrale, un enseignement sur la sexualité, les maladies sexuellement transmissibles, le VIH/sida et la toxicomanie, tant dans les programmes de formation des enseignants que dans les programmes d'éducation des adolescents.

Nous sommes persuadés que pour évaluer de manière adéquate la situation actuelle des jeunes, il faut inclure les jeunes eux-mêmes. À ce titre, notre

région a, pour la première fois, organisé en août 2005 le seizième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants à Caracas (Venezuela), manifestation de la lutte permanente et sans relâche en faveur de la jeunesse et de ses droits. À ce festival, les jeunes eux-mêmes ont réitéré l'importance de la coordination entre les différents segments de la société; ils ont réclamé la paix et la sécurité, un accès gratuit et universel à l'éducation et aux soins de santé, un emploi pour tous, l'élimination de toutes les formes de discrimination et un nouvel ordre international qui élimine la pauvreté croissante et la dette extérieure.

Quelques-uns de nos pays ont institué une politique nationale de la jeunesse en vue de créer les conditions nécessaires, au sein de l'État et de la société, pour que les jeunes puissent contribuer à modeler la société dans laquelle ils vivent, tout en cherchant à s'améliorer et à se réaliser en tant qu'individus.

Comme je l'ai signalé au début de mon intervention, les pays du Groupe de Rio attachent une priorité de premier ordre à leur jeunesse, et nous aurions aimé qu'un plus grand nombre de jeunes d'Amérique latine puissent participer à cette manifestation et à d'autres événements pertinents de l'ONU, mais comme toujours, nous sommes confrontés à des restrictions budgétaires. Nous espérons qu'avec la résolution que nous allons adopter aujourd'hui, il sera plus facile pour les jeunes des pays en développement de participer à ce type de réunions en recourant notamment aux ressources du Fonds des Nations Unies pour la jeunesse.

Le Président (*parle en anglais*): Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Azalina Othman Said, Ministre de la jeunesse et des sports de la Malaisie.

M^{me} Othman Said (Malaisie) (*parle en anglais*): Au nom du peuple et du Gouvernement malaisiens, je saisis cette occasion pour féliciter le Secrétaire général de sa décision opportune de convoquer cette assemblée de personnalités éminentes pour débattre des perspectives des jeunes et des politiques et interventions y relatives à travers le monde.

La célébration du dixième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, lancé en 1995, témoigne une fois encore de la mise en œuvre stratégique par l'ONU de programmes de développement concernant la jeunesse.

En Malaisie, le Conseil national consultatif pour la jeunesse, créé en 1972, est l'organe le plus important qui fait office de parlement des jeunes. C'est un forum où les organisations gouvernementales et non gouvernementales se rencontrent, discutent et débattent de questions communes relatives aux programmes de développement à l'intention des jeunes. En 1985, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse de l'ONU, la Malaisie a formulé une politique nationale de la jeunesse, laquelle a été revue en 1997 pour devenir la Politique nationale de développement à l'intention de la jeunesse, qui donne des directives pour l'élaboration et l'exécution des programmes. En 2004, le Ministère a lancé un Plan d'action de développement à l'intention de la jeunesse malaisienne en 11 points qui, à bien des égards, est similaire au Programme d'action mondial. Ce modèle fournit un cadre national à la politique de développement à l'intention de la jeunesse jusqu'à 2020, année où la Malaisie aspire à parvenir au statut de nation développée.

L'un des résultats du Plan d'action de développement à l'intention de la jeunesse malaisienne a été la création de l'Institut malaisien de recherche sur la formation des jeunes. L'Institut a notamment parmi ses principaux objectifs de procéder à des recherches et de mieux faire comprendre les besoins des jeunes de différents segments de la société et les questions qui les concernent. Pour veiller à ce que les programmes concernant les jeunes atteignent les objectifs que nous nous sommes fixés, nous allons lancer une étude empirique visant à déterminer un indice de comportement et de bien-être de la jeunesse malaisienne. Il faut espérer que ces indices fourniront au Gouvernement des normes plus précises et plus quantifiables qui lui permettront de suivre les progrès des jeunes.

En même temps, un autre instrument, la loi malaisienne sur la jeunesse, est en train d'être promulguée afin de donner une orientation en vue de la promotion adéquate et systématique des jeunes. Cette loi comportera également des interventions appropriées des autres ministères et des organismes compétents en vue d'améliorer la coordination et l'application des politiques et des directives relatives au développement des jeunes. La loi sur la jeunesse permettra en fin de compte de protéger et de défendre les droits et les intérêts des jeunes générations dans la mesure où elle

promeut et comprend un système effectif de prestations.

La Malaisie reconnaît que les jeunes sont les agents du changement. Ils sont censés être ouverts aux idées neuves et à l'adoption de technologies nouvelles, et ils sont disposés à faire des changements. Pour exploiter les capacités des jeunes générations, le Plan de développement de la jeunesse comprend une stratégie à trois volets : une formation aux fonctions de direction, une acquisition de qualifications professionnelles et techniques, et un programme de développement de l'esprit d'entreprise.

La Malaisie, comme d'autres pays, n'a pas été épargnée par les maladies sociales qui accompagnent le développement et la modernisation. Les progrès sont suivis des menaces imminentes du VIH/sida, de la toxicomanie, des rapports sexuels avant le mariage et des grossesses chez les adolescentes, pour n'en mentionner que quelques-unes. Pour contrer ces influences négatives, le Gouvernement malaisien a mis en place plusieurs programmes d'intervention.

Rakan Muda – Jeunes amis – est une campagne qui traite des maux de société en proposant aux jeunes de 15 à 25 ans d'occuper leur temps de manière productive par le biais de neuf programmes sur le comportement. Lancée en 1994, cette campagne est actuellement en cours de revitalisation afin de pouvoir relever les défis présents et à venir inhérents à la mondialisation et à une culture de la jeunesse en mutation constante.

Un autre programme d'intervention qui traite de la toxicomanie et du VIH est la campagne Belia Benci Dadah – les jeunes contre la drogue. Cette campagne donne aux jeunes les moyens de décider eux-mêmes de leurs options et de leurs choix de vie. Inspiré du concept « la jeunesse pour la jeunesse », ce programme mobilise également les étudiants des universités et des écoles supérieures pour qu'ils participent à la diffusion de l'information sur les effets néfastes de la toxicomanie.

À cet égard, et dans l'optique d'accroître la participation des jeunes à son travail, la Malaisie souhaite soumettre les propositions suivantes à l'examen de l'ONU.

Premièrement, un indice de développement de la jeunesse pourrait être mis au point qui constituerait un indicateur normatif permettant de suivre et d'évaluer

les progrès réalisés par le Programme d'action mondial. Deuxièmement, nous pourrions créer un fonds économique mondial pour la jeunesse qui fournirait une assistance financière aux programmes de développement de l'esprit d'entreprise destinés aux jeunes. Troisièmement, nous pourrions mener des consultations régionales avec les États Membres et les organisations de jeunesse par le biais des commissions régionales des Nations Unies afin d'aider et d'évaluer la mise en œuvre du Programme d'action mondial. Quatrièmement, nous pourrions continuer le Forum mondial de la jeunesse. Cinquièmement, le Groupe de la jeunesse pourrait être renforcé, voire élargi, afin de tenir dûment compte de l'importance croissante des questions relatives à la jeunesse et de leur participation à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Sixièmement, nous devrions poursuivre le dialogue en organisant des tables rondes officielles et d'autres manifestations au sein de l'ONU afin d'accroître et d'encourager la participation des jeunes dans les domaines qui les intéressent et les touchent au premier chef. Septièmement, nous devrions aider les États Membres qui en font la demande à assurer la participation régulière de représentants de la jeunesse aux débats de l'Assemblée générale, mais aussi du Conseil économique et social et de ses commissions techniques sur les questions qui les concernent.

L'heure est venue pour nous de rajeunir. Nous sommes entrés dans l'ère de la jeunesse. L'ONU doit servir d'éclaireur à tous les jeunes du monde. Elle doit tracer un parcours bien visible car, très bientôt, ce seront les jeunes qui nous montreront le chemin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Lena Hallengren, Ministre suédoise de la petite enfance, de la jeunesse et de la formation des adultes.

M^{me} Hallengren (Suède) (*parle en anglais*) : Je suis heureuse de voir tant de représentants de la jeunesse parmi nous aujourd'hui.

Je m'associe à la déclaration faite il y a quelques minutes par le Royaume-Uni au nom de l'Union européenne.

J'ai l'honneur d'être ici, aujourd'hui, aux côtés de la représentante de la jeunesse suédoise, Hanna Hallin.

On me demande souvent pourquoi il faut une politique à l'intention de la jeunesse. Je réponds systématiquement : « Parce que les jeunes sont confrontés à des problèmes similaires ». Il s'agit du problème de l'éducation. Il s'agit de s'imposer sur le marché du travail et de trouver son premier logement. Riches ou pauvres, du Nord ou du Sud, les jeunes gens de toute origine doivent avoir les mêmes possibilités.

Le Gouvernement suédois et le Conseil national des organisations suédoises de jeunes souscrivent à la réaffirmation du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Nous attachons également une très grande importance aux cinq nouveaux domaines identifiés dans le Rapport mondial sur la jeunesse, 2003 (A/58/79). La politique suédoise de la jeunesse concorde à bien des égards avec le Programme, dont elle s'est largement inspirée, en ce qui concerne l'approche transsectorielle des questions spécifiques à la jeunesse et les domaines prioritaires.

Malgré les importantes améliorations apportées à la situation des jeunes femmes et des jeunes hommes dans bien des domaines, nous restons confrontés à des problèmes de taille. Plus de 200 millions de jeunes vivent toujours dans la pauvreté. Environ 130 millions sont illettrés. Près de 25 % des personnes atteintes par le VIH/sida dans le monde ont moins de 25 ans. À l'échelle mondiale, le chômage des jeunes a gagné de l'ampleur ces 10 dernières années.

Nous savons que les jeunes font partie des plus touchés en cas de récession économique. Les études nous apprennent également que les personnes victimes du chômage dans leur jeunesse voient leur avenir compromis sur le marché du travail. Voilà pourquoi la promotion de l'emploi des jeunes est l'une des priorités absolues du Gouvernement suédois. Récemment, à l'initiative de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Suède, l'Union européenne a pris des engagements plus fermes en faveur de l'emploi des jeunes, en adoptant le Pacte européen pour la jeunesse.

Comme cela a été dit à la table ronde d'hier, nous devons faire en sorte que les engagements pris ne restent pas lettre morte et prendre des mesures concrètes. Il importe d'agir aux niveaux local, régional, national et international, en partenariat avec la société civile et les autres acteurs concernés. Les jeunes et leurs organisations doivent y jouer un rôle prépondérant.

À l'échelon national, il est crucial de mettre en œuvre des politiques de la jeunesse transsectorielles et intégrées, tout comme il est crucial de renouveler les engagements concernant la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse, des Objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres accords internationaux.

Nous disons souvent des jeunes qu'ils sont l'avenir. En fait, nous ne devons pas oublier qu'ils constituent une partie importante de la société actuelle. Ce n'est pas pour eux mais avec eux que nous devons œuvrer à la réalisation des objectifs du Programme d'action mondial.

Avec votre permission, Monsieur le Président, je cède à présent la parole à la représentante de la jeunesse suédoise, M^{lle} Hanna Hallin.

M^{lle} Hallin (Suède) (*parle en anglais*) : Imaginez un monde dans lequel des millions de jeunes ne meurent plus avant l'âge de 20 ans à cause de la pauvreté, des problèmes de grossesse, des conflits, de l'absence de soins de santé ou du VIH/sida; un monde dans lequel les jeunes femmes et les jeunes hommes savent lire et ont un emploi décentement rémunéré; un monde dans lequel les jeunes sont libres de chercher leur identité, sans avoir à craindre la répression, l'exclusion ou la discrimination. Imaginez un monde dans lequel les jeunes ont leur mot à dire.

J'ai l'honneur aujourd'hui de m'adresser à l'Assemblée en qualité de représentante de la jeunesse suédoise. La jeunesse n'a jamais été si massivement représentée dans cette salle. Quel beau présent les gouvernements font à la jeunesse de leur pays et du monde en ce dixième anniversaire. Il importe que les gouvernements continuent d'inclure des représentants de la jeunesse dans leur délégation nationale afin que nous puissions participer à leurs travaux et être écoutés. Notre objectif est de veiller au respect des engagements pris et, surtout, au développement à long terme de nos sociétés et du monde en général.

Les jeunes femmes et les jeunes hommes constituent aujourd'hui une force non négligeable dans le développement mondial. Pourvu qu'ils en aient la possibilité, les jeunes lancent d'innombrables projets dans le but d'améliorer la vie de leur communauté. Il peut s'agir, par exemple, de lutter contre le VIH/sida et la toxicomanie, de promouvoir un environnement propre ou encore de favoriser l'éducation entre pairs.

Il est essentiel de favoriser la mise en œuvre des projets conduits par la jeunesse et, dès lors qu'ils portent leurs fruits, de les transformer en partenariats avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les organismes intergouvernementaux. Il importe également d'accorder une grande place aux organisations de jeunes indépendantes, d'en faciliter la création et de leur donner accès aux financements publics et privés.

Les jeunes devraient être considérés comme des partenaires à part entière de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Je tiens ici à souligner combien il est important que le Programme d'action mondial pour la jeunesse occupe une place centrale dans la réalisation des huit objectifs de développement. Nous demandons que le rôle des jeunes à cet égard soit reconnu et qu'ils soient impliqués dans le processus. Nous demandons qu'il soit fait preuve de tolérance et de compréhension et que les engagements pris soient respectés.

En fait, les jeunes sont marginalisés à partir du moment où les gouvernements ne respectent pas leur droit à la santé, à l'éducation et à un travail décent. Nous sommes également laissés pour compte dès lors que nous ne pouvons exprimer notre identité sexuelle, religieuse ou autochtone sans craindre pour notre vie. Ainsi, à l'heure actuelle, des jeunes fuient leur pays à cause de leur identité sexuelle. Toute personne devrait avoir le droit de chercher son identité. C'est une question de dignité humaine.

Par conséquent, toute politique nationale de la jeunesse doit prévoir des objectifs mesurables quant à la manière d'améliorer le sort des jeunes gens, et accorder une attention particulière aux jeunes marginalisés, afin d'assurer notre participation pleine et entière dans la société.

Il n'y a pas d'excuse qui vaille. Les besoins des jeunes doivent être pris en considération, les jeunes doivent pouvoir diriger l'évolution de la société. Nous voulons un monde où les jeunes ne meurent pas avant l'âge de 20 ans; où les jeunes savent lire; où ils ont un travail décent et convenablement rémunéré. Nous voulons un monde où les jeunes sont libres de chercher leur identité et où ils ont voix au chapitre.

L'heure est à l'action. Nous savons tous ce qu'il faut faire. Alors, agissons. Le monde auquel nous aspirons est bel et bien à notre portée. Nous avons les objectifs, les moyens et la motivation nécessaires pour

l'atteindre. Prouvons que nous n'avons pas réuni en vain nos efforts dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse. Laissons les jeunes incarner le changement.

Le Président (*parle en anglais*) : La répartition des tâches entre les représentantes de la Suède symbolise le besoin d'une coopération étroite entre gouvernements et représentants de la jeunesse. Bien qu'il ne soit pas d'usage à l'Assemblée générale de partager le temps de parole, nous ferons une exception pour la séance d'aujourd'hui. Je tiens à souligner qu'il n'est pas question de créer un précédent en vue des séances ultérieures de l'Assemblée générale. Mais cela symbolise la manière dont nous devons travailler ensemble.

M^{me} Yao (Suisse) : Nous célébrons le dixième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Cette salle n'avait jamais accueilli autant de représentants des jeunes. Ils sont cependant encore trop peu nombreux. Trop de jeunes doivent se contenter de regarder lorsque se prennent les décisions qui engageront notre avenir commun.

Les besoins de la jeunesse n'ont jamais été définis avec autant de précision. Et pourtant, ce qui continue de faire défaut ce sont les actes. Nous espérons que les États seront toujours plus nombreux à concentrer leur attention sur la nécessité d'agir. C'est pourquoi nous demandons à tous les États de reconnaître les jeunes et de les inclure dans leurs processus de décision. Nous demandons de la tolérance, et nous vous demandons que soit mis en œuvre le Programme d'action mondial pour la jeunesse.

L'un des points du Programme d'action concerne la santé. La jeunesse est vulnérable. Beaucoup vivent dans l'insécurité et ont peur de l'avenir. Selon le *Rapport sur la santé dans le monde, 2001*, près d'un jeune sur quatre présente aujourd'hui des troubles du comportement. Les causes des maladies mentales varient d'un pays à l'autre, d'une personne à l'autre. Par contre, une chose est universelle : le besoin d'avoir une occupation utile dans un réseau social solide. L'intégration sociale, l'accès à l'éducation et à la formation, mais aussi la sécurité de l'emploi permettent aux jeunes de trouver leur place dans la société. Nous avons besoin d'une jeunesse saine pour construire une société saine.

Seuls, nous ne pouvons pas tisser ce réseau social ni trouver des solutions durables. Mais, ensemble, nous le pouvons. Ensemble, nous pouvons intégrer les jeunes dans notre société et les soutenir dans leur développement. Ensemble, nous pouvons leur ouvrir les portes du marché du travail et leur donner des perspectives d'avenir. Ensemble, nous pouvons renforcer leurs communautés et leur tracer la voie vers un avenir sain.

Nous voudrions attirer l'attention de l'opinion publique sur la santé mentale des jeunes et sur la nécessité que des mesures ciblées en matière de politique du travail et en vue de l'intégration sociale des jeunes soient prises. Nous voudrions des programmes nationaux de prévention et des plans d'action régionale et locale pour juguler l'extension des problèmes psychiques de la jeunesse.

Nous demandons, enfin, que les jeunes soient associés aux processus mis en place pour résoudre ce problème. En effet, nous voulons participer. Les jeunes sont ici, ils sont prêts à assumer leur responsabilité dans la construction de l'avenir commun. Nous voulons participer au dialogue – et à l'action – et appliquer en commun les idées que nous aurons élaborées en commun.

Nous voulons être des partenaires. Pour ce faire, nous avons besoin de votre expérience et de votre confiance. Nous avons besoin de votre soutien. L'ONU sera renforcée par la mise en commun de nos souhaits. Travaillons donc ensemble pour que nos souhaits d'aujourd'hui deviennent une réalité demain. Il est temps d'agir. Nous savons tous ce qu'il faut faire. Alors, sans attendre, faisons-le.

M. Solano (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Bureau de votre élection et réitérer au nom du Groupe de Rio ce qui a été dit par le représentant de l'Argentine. Le Costa Rica souhaite faire quelques observations sur les questions qui nous intéressent particulièrement.

Il y a 10 ans nous avons adopté le Programme d'action mondiale pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Nous sommes réunis aujourd'hui pour commémorer cette décision et examiner nos actions, célébrer nos progrès et faire part de nos préoccupations. Les jeunes ne sont pas seulement l'avenir; ils sont également des acteurs stratégiques du présent et des citoyens de première classe. Voilà

pourquoi nous réaffirmons notre conviction qu'il est nécessaire de mener des actions concrètes pour assurer leur participation véritable au processus de prise de décision; promouvoir le plein emploi dans la dignité; éliminer la pauvreté et la faim; assurer leur accès à un système de santé adéquat et intégral; lutter contre les fléaux qui nous menacent, tels que le crime, les conflits et le VIH/sida; et promouvoir la solidarité entre les générations.

Le Costa Rica s'est prononcé en faveur d'une participation active des jeunes aux niveaux national et international. Au niveau national, nous nous sommes engagés à mener une action gouvernementale qui mette l'accent sur leur participation, étant entendu qu'il appartient au Gouvernement d'encourager des actions préventives au niveau national et d'entreprendre des projets à moyen et long terme basés sur la participation et le dialogue social qui transcendent les cycles politiques et électoraux. Nous n'avons pas peur de prendre des décisions communes, d'œuvrer de concert et de nous engager à créer conjointement une culture de participation dans la gestion publique.

Avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population et du programme « État de la nation », nous avons élaboré un plan d'action de politique publique pour les jeunes qui propose une action concrète dans quatre domaines principaux : l'éducation, la santé, l'emploi et la participation.

Par une loi promulguée en 2002, le Costa Rica a accepté de créer une Assemblée nationale de la jeunesse chargée d'obtenir des informations sur les politiques publiques concernant les jeunes, d'en discuter, de les modifier et d'en adopter de nouvelles, ce qui fait de cette institution l'institution la plus importante pour les jeunes du Costa Rica. Cette mesure est une initiative sans précédent dans la stratégie visant à encourager la prise de décision par des jeunes citoyens; nous en sommes très fiers.

Sur le plan international, nous sommes d'accord sur le fait qu'il serait bon que les jeunes fassent partie des délégations officielles aux événements principaux organisés par les Nations Unies où l'on aborde la question de la jeunesse. Nous devons nous souvenir, toutefois, que le manque de ressources rend cette initiative difficile, voire même, souvent, impossible. Nous nous félicitons donc que dans le projet de résolution que nous adopterons aujourd'hui grâce au leadership de la délégation portugaise, les

gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales soient invités à veiller à la participation officielle des jeunes dans leurs délégations, surtout des pays en développement, y compris grâce à l'utilisation du Fonds des Nations Unies pour la jeunesse. Nous adopterons cette résolution plus tard aujourd'hui grâce au dirigeant de la délégation portugaise.

Le nombre de jeunes dans le monde s'élève à 1 milliard 553 millions; 85 % d'entre eux vivent dans des pays en développement. Ces chiffres confirment que le défi consistant à favoriser un climat propice à l'exploitation maximale des capacités des jeunes, et de toutes les personnes, est particulièrement grand dans les pays privés de ressources financières, économiques et technologiques pour ce faire.

Il est inacceptable que, dans un monde où il y a un excédent alimentaire, plus de 900 millions de personnes souffrent de la faim. Il est tout aussi inacceptable que nous perdions les contributions qu'au moins 88 millions de jeunes sans emploi pourraient apporter et que nous sous-utilisions beaucoup de jeunes dans l'économie inarticulée.

Les rapports qui ont été soumis à notre examen illustrent le fait que, même si nous avons réalisé des progrès dans certains domaines, nous sommes loin d'avoir obtenu des résultats encourageants. Nos politiques, comme cela est indiqué dans le *Rapport sur la situation sociale dans le monde*, doivent être restructurées car elles créent ou encouragent des tendances qui sont moralement et politiquement inacceptables.

La solidarité, née de la conviction que nous sommes tous embarqués dans le même navire de la vie, doit se traduire, entre autres, par le respect des engagements pris en matière de coopération internationale. Une fois de plus, nous témoignons notre reconnaissance aux pays qui ont déjà tenu leurs engagements ou qui sont en bonne voie pour le faire prochainement, et nous lançons à nouveau notre appel pour que tous ensemble nous assumions nos responsabilités d'aujourd'hui pour assurer la viabilité de notre avenir.

Nous partageons la préoccupation exprimée par le Secrétaire général dans le « Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 » en ce qui concerne la propagation du VIH/sida et son incidence particulièrement forte parmi les jeunes, notamment les jeunes femmes. L'actuelle

génération de jeunes n'a pas connu le monde sans VIH/sida. Nous sommes convaincus que, pour lutter contre ce fléau, il est indispensable d'obtenir la participation des jeunes dans la définition et la mise en œuvre de stratégies nationales et internationales dans ce domaine.

Dans notre pays, nous avons lancé un projet appelé « La main à la pâte » (« Manos a la obra ») par les jeunes eux-mêmes, qui développe une approche globale de la santé, incorporant les droits de l'homme, la participation des jeunes, la parité entre les sexes, l'implication des communautés et l'insertion sociale. Cet outil nous semble de nature à donner des résultats positifs, c'est pourquoi nous le mettons dès maintenant à la disposition des membres de la communauté internationale.

Je souhaite partager notre préoccupation devant le fait que les jeunes constituent l'un des segments de la population les plus actifs en termes de criminalité. La composition majoritairement masculine de la population carcérale doit nous servir de signal d'alarme et nous inciter à étudier cette question en profondeur et prendre des mesures correctives. Notre société du XXI^e siècle doit porter une attention particulière à la forme que prennent les processus de socialisation de nos jeunes. Le Costa Rica lance un appel pour que le système des Nations Unies, notamment les instances dont les responsabilités englobent le sujet de la jeunesse, tienne compte de cet élément lors de la réalisation de rapports et d'études, et propose des mesures qui puissent être évaluées par les États pour faire face à cette situation.

Il y a 10 ans nous avons identifié 10 domaines prioritaires au sein du Programme d'action que nous examinons aujourd'hui. Tout comme hier, ces questions restent pertinentes pour les jeunes générations d'aujourd'hui et de demain. Néanmoins, nous comprenons que le monde change, et ce de plus en plus vite. C'est pourquoi, sans exclure que de nouveaux éléments à envisager soient identifiés à l'avenir, nous appuyons l'inclusion des cinq nouveaux domaines proposés par le Secrétaire général dans son « Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 », qui complètent les priorités du Programme d'action mondial.

Quelqu'un a dit, il y a déjà un certain temps, que la jeunesse était une maladie qui se guérissait avec le temps. Nous ne partageons pas ce diagnostic. Loin

d'être une maladie, la jeunesse est un remède. La jeunesse représente des rêves, des idéaux, des espoirs, des propositions, des solutions; c'est le présent; les jeunes sont des agents du changement, les acteurs du développement. Avec cette conviction, j'ai l'honneur de réaffirmer le plein appui du Costa Rica à la Convention ibéro-américaine sur les droits des jeunes, à laquelle nous allons participer activement dans les prochains jours dans la belle ville de Badajoz, en Espagne.

M. Ahmed (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je me sens particulièrement privilégié de représenter aujourd'hui la jeunesse du Pakistan dans cette instance. Je représente une partie de la communauté mondiale qui est animée d'une vision idéaliste, faite d'objectifs ambitieux et d'un désir d'accomplir le maximum malgré de maigres ressources.

Certains des plus grands scientifiques, ingénieurs, médecins, banquiers et sportifs du monde proviennent du Pakistan. Tout en tirant une grande fierté de leur réussite, nous devons avouer, le cœur lourd, qu'il y a aussi un grand nombre d'autres âmes dynamiques qui n'ont pas été en mesure de réaliser tout leur potentiel par un manque d'opportunités et de ressources.

Le Pakistan compte environ 35 millions de jeunes; les jeunes femmes représentent 48 % de ce total. Comme le Secrétaire général le souligne à juste titre, la pauvreté et les problèmes connexes restent un obstacle majeur aux progrès de la jeunesse du monde entier. L'économie de notre pays a connu un fort rebond au cours des cinq dernières années, et nous sommes parvenus à une croissance de 8,4 % l'année dernière, la plus forte d'Asie. Malgré cela, les contraintes budgétaires dans les domaines de la jeunesse et de l'action sociale sont un réel problème. Le Gouvernement fait le maximum pour tenter de remédier au manque de ressources, mais c'est une tâche herculéenne face à la double menace du chômage et de la pauvreté.

Mais, loin de nous laisser intimider, nous maintenons intacte notre détermination à viser haut. Nous préférons prendre l'initiative et faire ce que nous pouvons pour améliorer nos conditions de vie. Un exemple de cette attitude est fourni par le nombre croissant de jeunes chefs d'entreprise qui connaissent le succès dans le domaine de l'informatique au Pakistan. Profitant d'un meilleur climat pour l'investissement dans notre pays, des jeunes lancent de

petites entreprises; leur nombre dépasse tout ce que nous avons connu dans l'histoire de notre région.

Nous disposons d'une base de ressources humaines hautement formées et modernes. Pour propulser en avant les jeunes qui déploient de tels efforts, le Gouvernement a créé une agence pour le développement des petites et moyennes entreprises, qui octroie des prêts allant jusqu'à 25 000 dollars.

Près de 65 % des jeunes vivent dans les zones rurales. Pour aider cette vaste population dont le rôle est crucial, la Khushali Bank a été créée et dotée d'un capital de 28 millions de dollars, pour accorder des prêts à taux préférentiel aux chômeurs dans les zones rurales. Les jeunes femmes représentent 35 % de la clientèle de la banque.

Dans le cadre d'un projet spécial lancé cette année, 29 des districts les plus pauvres ont été sélectionnés et 500 000 jeunes filles scolarisées dans 5 000 écoles de ces zones y reçoivent des repas préparés. Dans le cadre d'un autre programme, des jeunes filles vivant dans des zones rurales reçoivent des uniformes et des livres scolaires gratuits, ainsi que des appointements mensuels, jusqu'à leur sixième année de scolarisation.

L'Islam a élevé le statut des femmes et a défini leurs droits, qui comprennent un accès égal à l'éducation, entre autres. Même si nous avons parcouru beaucoup de chemin, il faut encore en faire davantage pour assurer une plus grande participation et une meilleure rétention des jeunes filles dans les écoles, ainsi qu'une participation accrue des femmes à la vie publique.

Tandis que nous persévérons pour parvenir à nos objectifs de développement, en tant que citoyens du monde nous nous tournons vers la communauté internationale. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons réussir et construire sur les fondations de ce que nous avons accompli avec le Programme d'action mondial pour la jeunesse. Nous devons faire tout notre possible au sein de l'Organisation des Nations Unies et dans nos pays respectifs pour influencer sur les politiques et mesures relatives à la jeunesse afin qu'elles soient véritablement bénéfiques pour nous.

M. Jiang Guangping (Chine) (*parle en chinois*) : Premièrement, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante réunion aujourd'hui. Le Gouvernement chinois et la jeunesse

chinoise appréciant vivement que l'Assemblée générale tiende deux réunions plénières sur les questions relatives à la jeunesse, dans le cadre du soixantième anniversaire de la fondation des Nations Unies.

Il y a 10 ans, l'Organisation des Nations Unies a adopté le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Nous sommes réunis aujourd'hui pour évaluer de façon globale la mise en œuvre du Programme et réaffirmer notre engagement en faveur de la jeunesse. Le document constitue le projet le plus important, jamais formulé par l'ONU depuis sa création. C'est un jalon dans le processus d'épanouissement des jeunes dans le monde et un symbole de l'internationalisation croissante des questions portant sur la jeunesse. Nous cherchons à présent à réévaluer la suite qui a été donnée à ce document et à réaffirmer la volonté de la communauté internationale à cet égard. Cette réunion aura des répercussions importantes sur le rayonnement des jeunes dans le monde et la coopération internationale dans ce domaine.

La décennie écoulée a été importante pour la réforme en Chine, notamment pour le processus d'ouverture et de modernisation. Elle a été aussi une décennie importante pour l'essor de la jeunesse chinoise. Au cours des 10 dernières années, le Gouvernement et les dirigeants chinois ont été extrêmement attentifs aux questions concernant les jeunes. Pour ce qui est des 10 priorités définies dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse, le gouvernement a créé diverses institutions intersectorielles consacrées aux problèmes de la jeunesse, notamment un comité de travail du Conseil d'État chargé de la prévention et du traitement du VIH/sida et un groupe de direction qui s'attelle à la prévention de la délinquance chez les jeunes. Les organes législatifs chinois ont amendé la loi sur la protection des mineurs et ont promulgué une législation sur la prévention de la délinquance chez les jeunes afin de fournir des garanties juridiques et institutionnelles pour l'épanouissement des jeunes et pour la protection de leurs droits et intérêts. En outre, le développement rapide et soutenu de l'économie chinoise et le lourd investissement du gouvernement dans les domaines de l'enseignement, de l'emploi, de la santé, de la culture et des sports a permis aux jeunes Chinois de s'épanouir dans des conditions meilleures que jamais auparavant, ce qui rehausse sensiblement le

calibre général de la jeunesse chinoise et permet une participation sans précédent des jeunes.

Avec l'appui et l'encouragement du Gouvernement chinois, les organisations de la jeunesse à tous les niveaux, avec la Ligue de la jeunesse communiste chinoise et la Fédération panchinoise des jeunes ont réuni un grand nombre de jeunes et les ont soutenus fermement, d'un point de vue organisationnel, en vue de leur épanouissement sain.

Cependant, divers problèmes, tenant notamment aux différences entre générations ont entravé l'épanouissement des jeunes. Si ces problèmes sont spécifiquement chinois de nature, ils ont également des dimensions mondiales et des traits universels. Comparés aux jeunes des générations passées, les jeunes d'aujourd'hui ont des perspectives plus diversifiées et font face à des défis plus complexes. Nous aimerions attirer l'attention sur nos activités dans les trois domaines suivants.

Premièrement, tous les gouvernements devraient investir dans les jeunes dans une perspective à long terme et soutenir la mise en place d'organisations et de réseaux de jeunes. Deuxièmement, ils doivent tenir compte des conséquences économiques de la mondialisation sur les jeunes et de ses retombées négatives sur les jeunes les plus marginalisés, de façon à leur offrir la possibilité de profiter de la mondialisation. Troisièmement, nous devons accroître la coopération internationale. Nous sommes ravis que la coopération internationale dans le domaine de la formation des jeunes ne cesse de s'intensifier. La Chine espère que tous les États Membres pourront encourager conjointement le dialogue et la coopération sur les questions relatives à la jeunesse, entre pays développés et en développement, afin de parvenir à l'épanouissement conjoint des jeunes dans le monde.

Les jeunes représentent non seulement le monde de demain mais aussi celui d'aujourd'hui. Unissons-nous, coopérons ensemble et efforçons-nous d'édifier un monde harmonieux de paix durable, de prospérité commune ainsi qu'un environnement propice à la croissance et à l'épanouissement des jeunes partout.

M^{me} Khalil (Égypte) (*parle en arabe*) : Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour évaluer, 10 ans après son adoption, le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, qui comporte 10 domaines prioritaires en vue d'améliorer le bien-être des jeunes. À notre avis, le plus important

d'entre eux est l'emploi. En raison des contraintes de temps, je me concentrerai sur ce domaine important pour évoquer la création d'une structure sociale et économique cohérente, susceptible d'offrir des perspectives et un niveau de vie meilleurs, notamment en dispensant un enseignement et des soins de santé pour tous et en veillant à obtenir une amélioration constante dans ces domaines. C'est aussi un pilier du progrès et du développement économiques et le meilleur moyen d'empêcher les jeunes de participer à des activités illégales, notamment l'extrémisme et le terrorisme.

Si nous voulons être objectifs, nous devons commencer par dire que la capacité à créer des perspectives d'emploi stable est devenue problématique non seulement pour les gouvernements nationaux mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale. Cela fait partie de la responsabilité collective consistant à assurer un développement économique et social durable, qui est essentiel au règlement de problèmes transnationaux comme le terrorisme, la discrimination contre les migrants et des problèmes culturels et sociaux connexes.

Il est indéniable que le fait d'atténuer les effets négatifs de la mondialisation, comme le relève le Secrétaire général dans son rapport, peut permettre de résoudre avec succès les problèmes de la jeunesse. Les communications croissantes entre les pays du monde entier peuvent être orientées vers une bonne gouvernance et une bonne démocratie au niveau mondial, au service de tous. Il est certain que l'économie de marché internationale peut créer d'énormes capacités de production : si elle est bien gérée, elle peut favoriser des progrès matériels inégalés, un emploi plus productif et une réduction de la pauvreté dans le monde.

Par ailleurs, nous sommes loin d'avoir réalisé toutes ces ambitions. La mondialisation exacerbe une répartition inégale des ressources dans le monde. Beaucoup de pays et de peuples ne profitent pas de ses bienfaits. Pire encore, bon nombre de ces pays et de ces peuples ne peuvent pas participer aux prises de décision sur le plan du développement international. Par conséquent, la mondialisation n'a pas permis de satisfaire les espoirs de la grande majorité des personnes, s'agissant de l'emploi et d'un avenir meilleurs pour les générations à venir.

Le Gouvernement égyptien accorde la plus grande attention à la question du chômage dans ses efforts destinés à obtenir un développement généralisé dans les domaines social et économique. Il cherche des solutions adéquates pour réduire le chômage, à court et à long terme, notamment en créant des programmes ambitieux offrant des possibilités d'emploi comme le projet Tushki, le projet Tofria-Est et le projet Nord-Ouest de la baie de Suez. Il encourage également les investissements nationaux et internationaux.

Au niveau national, l'Égypte a créé deux projets pionniers pour les jeunes en vertu d'une stratégie à long terme. Le premier est un programme national pour les familles productives et la formation professionnelle, qui a commencé dans les années 60, cherchant à transformer les familles à faibles revenus et les familles les plus pauvres en unités productives, pour satisfaire les besoins d'une société traditionnelle grâce à une interaction et à des efforts conjoints entre le gouvernement, la société civile et un grand nombre d'organisations publiques afin d'atteindre l'objectif national visant à réaliser les aspirations des jeunes.

Le second est la création du fonds pour le développement social en 1991 en tant que modèle pour distribuer des prêts à des conditions libérales afin de remédier aux effets négatifs de la réforme économique et de la transition à la libéralisation et à la privatisation de l'économie de marché, que l'Égypte a initiées pour suivre le rythme de la mondialisation en créant de nouvelles possibilités d'emploi et en éliminant la pauvreté, tout en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables tels que les femmes et les personnes handicapées.

Nous devons trouver de nouvelles manières d'enregistrer des progrès sur les questions relatives à la jeunesse, notamment en mettant sur pied davantage de politiques et de programmes spéciaux de développement axés sur les jeunes. Cela peut être réalisé en employant des méthodes nouvelles et innovantes pour mettre en œuvre ce qui a été convenu dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse.

M^{me} Nuñez Mordoche (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je souhaiterais d'emblée, Monsieur le Président, vous saluer à l'occasion de cette séance plénière importante de l'Assemblée générale où nous analysons avant tout le futur de l'humanité.

Le Programme d'action mondial pour la jeunesse a constitué sans aucun doute une avancée importante

pour la promotion du bien-être des générations nouvelles. Il reste beaucoup à faire. Nous ne voulons pas nous appesantir sur des chiffres. Toutes les analyses de la réalisation des objectifs de développement, qui font partie du suivi des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies, signalent clairement les retards pris dans la mise en œuvre des domaines prioritaires adoptés il y a 10 ans, qui nécessitent d'être relancés consciencieusement dans le cadre de la mise en œuvre du Programme.

Les programmes élaborés dans notre pays pour la jeunesse cubaine créent de nombreuses possibilités de développement social pour les jeunes, garantissent leur inclusion réelle en tant qu'individu dans le processus de transformation de la société et créent des conditions pour améliorer leur qualité de vie. Les jeunes sont bien moins les objets de la politique sociale qu'ils ne sont les acteurs principaux dans son élaboration et sa mise en œuvre, et possèdent une formation solide sur l'essence de la culture politique de la participation et sur les traditions démocratiques de la société cubaine.

De tels desseins se réalisent en appliquant à la problématique juvénile une approche globale et les différentes institutions gouvernementales participent à la recherche d'une solution. Les études sociodémographiques apportent des contributions précieuses et la priorité est donnée au travail des organisations sociales, en particulier celles de la jeunesse.

Les résultats obtenus par notre pays parlent d'eux-mêmes. Actuellement, pour ne citer que quelques exemples, le taux d'alphabétisation de la jeunesse cubaine est de 99,96 %, l'accès à tous les niveaux d'éducation est gratuit pour tous et nous sommes parvenus au plein emploi, non sans nous être efforcés auparavant de développer les aptitudes des jeunes qui n'avaient eu jusque là aucun accès à l'éducation et à l'emploi, et de les intégrer.

Nous avons laissé loin derrière nous cette époque où des dirigeants corrompus pillaient les coffres de l'État et où des milliers de jeunes ne pouvaient s'éduquer et alimentaient un chômage galopant. Cependant, on souhaite nous faire régresser. Sur 10 Cubains, 7 sont nés et ont vécu soumis aux privations que crée la politique américaine criminelle de l'embargo économique, commercial et financier que le Gouvernement des États-Unis a imposé à Cuba

depuis plus de quatre décennies. Rien de ce qui peut signifier le bien-être de notre jeunesse n'échappe aux conséquences de l'embargo.

Les générations futures ont besoin d'un monde libéré de la faim et de la pauvreté, qui offre à tous la santé, l'éducation et la dignité, un monde libéré de l'oppression et de la discrimination, sans guerre ni embargo génocidaire, un monde dans lequel l'exploitation des plus faibles a été éliminée. Telle a été la revendication de milliers de jeunes du monde entier qui se sont réunis l'été dernier à Caracas (Venezuela) pour célébrer le seizième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants.

Ce n'est qu'avec l'élimination de l'actuel ordre international insultant que la lettre et l'esprit du Programme d'action mondial pour la jeunesse revêtiront tout leur sens.

M. Whitehouse (Australie) (*parle en anglais*) : En tant que représentant de la jeunesse australienne, je suis honoré de l'occasion qui m'est offerte de prendre la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui. Mais, ne serait-ce que pour être un petit peu différent, je ne vais pas parler du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Je vais parler de la jeunesse australienne.

J'ai traversé mon pays en long et en large, en discutant avec des jeunes et en leur demandant ce qui est important pour les jeunes australiens. J'ai l'humble privilège de les représenter devant l'Assemblée.

Je souhaiterais faire entendre les voix de deux groupes de jeunes australiens. Le premier est une communauté aborigène australienne appelée Warmun, à presque 1 000 kilomètres d'une grande ville. Un groupe de jeunes garçons y vit, entouré de maisons délabrées, de rues en terre battue jonchées de débris et de camarades qui n'ont jamais mis les pieds dans une école. Le second groupe, dans un cadre très différent, est composé de 400 jeunes entassés dans la mairie d'une grande capitale où ils sont entourés d'immeubles gigantesques de plusieurs millions de dollars, et des dernières technologies. Cependant, malgré leur nature disparate, ces deux groupes affirment avec force que les deux plus grands problèmes auxquels le monde est confronté aujourd'hui sont la crise en Iraq et la pauvreté continue dans le monde. Cela est vrai, même dans le cas des jeunes garçons aborigènes, en dépit de leurs difficultés extrêmes.

M. Martirosyan (Arménie), Vice-Président, assume la présidence.

L'Australie est un pays qui est fier de son multiculturalisme. Bien que nos populations autochtones soient établies en Australie depuis plus de 60 000 ans, le kaléidoscope en mouvement de la vie australienne a vu de nombreux visages nouveaux devenir partie intégrante de l'Australie ces dernières années. La caractéristique essentielle du multiculturalisme australien est que nous ne nous ressemblons pas tous et que nous ne nous exprimons pas tous de la même manière, mais nous sommes tous Australiens. C'est notre unité dans notre diversité qui relie nos rêves.

Bien que la jeunesse australienne soit variée en ce qui concerne la couleur, les croyances et la géographie, sa voix reflète l'unité qui fait le ciment du pays. En particulier, la jeunesse communique avec force trois besoins essentiels : le besoin de sentir qu'elle fait partie d'une communauté, le besoin de se sentir en sécurité, et la nécessité d'avoir un but.

L'Australie est surtout un pays composé de communautés. Outre le fait d'être Australien, notre clef de voûte, nous avons un grand nombre de petites communautés – les villes rurales, les banlieues, les écoles et même les clubs de football. J'ai remarqué que, pour les jeunes australiens, le besoin de faire partie d'une communauté prend le pas sur tout. La nécessité de trouver un endroit où l'on se sent bien est la force la plus puissante qui nous façonne.

Cependant j'ai trouvé que ce besoin d'appartenir à une communauté entre souvent en conflit avec les autres grands désirs des jeunes australiens : les désirs de se sentir en sécurité et d'avoir un but. Dans différentes régions de l'Australie, les jeunes m'ont parlé de la violence continue qui prévaut chez eux. Dans l'Australie rurale, les jeunes m'ont parlé du manque de possibilités dont souffrent leurs communautés. Le chômage des jeunes est en hausse, les possibilités d'éducation insignifiantes, comparées à celles offertes dans les zones métropolitaines, et les structures de loisir sont souvent considérablement sous-développées.

Cependant, en réponse à ma question visant à savoir pourquoi ils choisiraient de rester dans leurs communautés, je n'ai reçu que des regards déconcertés. C'est ici qu'ils sont chez eux, m'ont-ils dit; c'est ici que sont leur famille et leurs amis; c'est ici qu'ils se

sentent bien – ceci est leur communauté. Ils pourraient essayer de chercher des possibilités ailleurs mais trouveraient la transition trop difficile et reviendraient là où ils se sentent bien. L'attraction qu'exercent leurs communautés est bien trop puissante.

Si c'est l'appartenance à une communauté qui est si puissante pour les jeunes, le rôle principal de notre société doit être de permettre à ces jeunes, de rester avant tout dans leurs communautés, mais, ce qui est encore plus important, c'est de parvenir à la réalisation de tout leur potentiel au cours d'une vie sûre et réfléchie.

Une manière fondamentale de créer des communautés qui appuient les jeunes et les font s'épanouir est de les inclure dans le processus de prise de décisions. Le Gouvernement australien appuie de nombreux programmes, tels que les conseils consultatifs de la jeunesse et la table ronde annuelle de la jeunesse, qui offrent aux jeunes une possibilité réelle de dialoguer avec ceux qui prennent les décisions en leur nom et de les conseiller. Les jeunes australiens ne veulent pas seulement être informés des décisions qui sont prises en leur nom, ils veulent également prendre part aux décisions qui touchent leur vie.

Il me semble évident que, lorsqu'on leur donne la moitié d'une chance, les jeunes ont tout de suite la capacité formidable de modeler leur propre existence. J'en donnerai ici seulement trois exemples dont j'ai eu connaissance. Il y a quelques mois, deux adolescents ont organisé une conférence sur la jeunesse dans le monde rural australien, afin de permettre aux jeunes australiens qui vivent dans l'intérieur du pays de se rencontrer et de partager des possibilités. Un jeune Australien originaire d'une ville apparemment défavorisée du nord de l'Australie a récemment créé la première association de jeunes de sa communauté dans l'intention d'offrir à ses pairs d'autres perspectives que le chômage et la drogue. Un groupe de jeunes aborigènes australiennes dans le nord-ouest de l'Australie a monté une troupe de danse dans une communauté extrêmement isolée, donnant ainsi aux jeunes adolescentes la possibilité de participer utilement à la vie de leur communauté. En étant tout simplement eux-mêmes, ces jeunes sont extraordinaires.

En tant que représentant de la jeunesse australienne auprès de l'Organisation des Nations Unies, j'ai rencontré un nombre incalculable de jeunes

fascinés par la possibilité de faire entendre leur voix à l'ONU. Être entendu dans la plus haute instance mondiale représente une chance sans pareille, particulièrement pour des jeunes qui n'auraient jamais imaginé que leur opinion puisse être utile ou digne d'intérêt.

Les représentants de la jeunesse ont la capacité incomparable de faire entendre la voix de la base au plus haut organe de décision du monde. Voilà qui est remarquable. Ils ont la possibilité de changer l'image de l'ONU dans l'esprit des jeunes, la faisant passer d'une notion abstraite dans les esprits des jeunes à une entité bien concrète dans les âmes d'un nombre incommensurable de jeunes de par le monde. Rien n'est plus indispensable à la prospérité de l'ONU que de pouvoir compter sur une jeune génération convaincue que l'Organisation les écoute et qu'elle agit en leur nom. J'exhorte les pays à envisager la possibilité d'inclure un représentant de la jeunesse au sein de leur délégation auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je remercie les membres de l'occasion qui m'a été offerte aujourd'hui. Un nombre incalculable de jeunes australiens se sent aujourd'hui valorisé, simplement parce les représentants m'ont écouté ici.

M. Hachani (Tunisie) : La délégation tunisienne, qui attache un intérêt particulier à ce point de l'ordre du jour, souhaite saisir cette occasion pour exprimer son appréciation pour la qualité des rapports établis au titre des questions que nous examinons et remercier les responsables du Secrétariat pour leur éloquente présentation de ces contributions à notre débat, en particulier le Rapport mondial sur la jeunesse, 2005, dont la Tunisie partage les principales conclusions et recommandations.

L'examen décennal du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà coïncide avec l'examen récent par cette même auguste Assemblée du suivi de la Déclaration du Millénaire. Nous croyons aux liens entre le Programme d'action mondial pour la jeunesse et les objectifs du Millénaire pour le développement, qui constituent un nouvel ensemble d'objectifs convenus sur le plan international, ayant pour cible les jeunes et inscrivant leurs besoins dans le cadre plus large des programmes de développement.

Des progrès ont certes été réalisés par la plupart des États Membres dans certains domaines prioritaires

du Programme d'action pour la jeunesse. Néanmoins, nous partageons la conclusion du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui souligne que « la jeunesse actuelle doit faire face à des problèmes beaucoup plus complexes que ceux de la génération précédente » (A/60/61, par. 93), et qu'il est devenu encore plus urgent de faire une réalité de l'engagement de donner aux jeunes partout dans le monde un travail décent et utile. Le chômage et le sous-emploi des jeunes ne sont plus perçus seulement en tant que problème social; ils ont aussi des dimensions économiques et, de plus en plus, politiques et de sécurité, car la création d'emplois permet de réduire les tensions qui sous-tendent actuellement de nombreux problèmes de sécurité ainsi que d'autres problèmes sociaux comme la pauvreté, la marginalisation et l'extrémisme.

En plus, plusieurs transformations et événements majeurs sont intervenus dans le monde depuis l'adoption en 1995 du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, et qui ont un impact direct sur les jeunes qui représentent aujourd'hui 18 % de la population mondiale et dont les moins de 24 ans composent désormais près de la moitié de la population mondiale. Il s'agit notamment de l'avènement du phénomène de la mondialisation; de l'utilisation accrue des technologies de l'information et des communications et des problèmes liés à l'accès de cette technologie; de la propagation du VIH/sida; de l'implication croissante des jeunes dans les conflits armés; de la recrudescence du terrorisme; et, surtout, des grandes concentrations de jeunes vivant en dessous du seuil de pauvreté et souffrant de malnutrition. Ces transformations appellent sans doute de nouvelles réponses aux besoins des jeunes en matière d'éducation et de valorisation de la formation professionnelle, de santé, d'emploi dans un environnement de mondialisation accrue de l'économie, et de plus larges possibilités d'accès aux nouvelles technologies de l'information et des communications.

Une attention particulière doit être accordée au principe d'une approche centrée sur l'homme et à sa concrétisation dans les politiques publiques et les stratégies de développement. Cette approche qui contribue à la concrétisation des objectifs adoptés par la communauté internationale, et notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, exige une meilleure gestion de l'impact social de la mondialisation, l'orientation des politiques

macroéconomiques nationales et internationales vers la réalisation d'objectifs à caractère social, et l'appui à la capacité des gouvernements à mettre en œuvre leurs propres politiques sociales.

La Tunisie est convaincue que les politiques en faveur de l'emploi des jeunes ne se limitent pas aux politiques d'intervention sur le marché du travail, mais comprennent également les politiques sociales, éducatives et fiscales. Aussi, les jeunes bénéficient d'une grande sollicitude de la part de l'État tunisien, et de nombreuses mesures ont été prises à leur profit dans les divers domaines, tels que l'éducation, la culture, la formation, la santé et les loisirs et autres, en vue de leur assurer les conditions d'un développement sain et d'une éducation équilibrée. L'État œuvre en vue d'assurer leur insertion dans la société et de leur aménager les conditions de nature à favoriser l'épanouissement de leurs facultés intellectuelles, scientifiques et artistiques. Des investissements importants sont consacrés à la modernisation et à la réévaluation continue et systématique des programmes d'enseignement professionnel, qui sont axés non seulement sur les métiers traditionnels mais aussi sur l'acquisition de nouvelles compétences indispensables pour une meilleure insertion dans la société.

S'agissant plus particulièrement de l'emploi, il y a lieu de citer notamment la création en Tunisie du Fonds national de l'emploi, qui a pour objectif de faciliter l'insertion des jeunes qui trouvent des difficultés à s'insérer dans le marché du travail. De même, un programme de création de sources de revenus a été mis sur pied en faveur des familles démunies, afin de mettre en place des projets économiques familiaux leur permettant d'améliorer leur niveau de vie.

En dépit de tous ces efforts, nous sommes persuadés, à l'instar de plusieurs pays en développement, que beaucoup reste à faire pour honorer tous les engagements souscrits à l'égard de nos jeunes au niveau national. Nous sommes également déterminés à continuer à œuvrer, au niveau international, en vue d'une meilleure mobilisation pour répondre à leurs besoins et à leurs aspirations légitimes.

M. Wedershoven (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : C'est avec beaucoup de respect et de gratitude, mais également avec une préoccupation tout aussi grande,

que je prends la parole aujourd'hui devant l'Assemblée.

(*l'orateur poursuit en français*)

« Messieurs les membres et responsables d'Europe, c'est de votre solidarité et votre gentillesse que nous vous crions au secours en Afrique. Aidez-nous, nous souffrons énormément. »

(*l'orateur reprend en anglais*)

Cet appel provient d'une lettre écrite il y a 6 ans par deux jeunes Guinéens, Yaguine Koita et Fodé Tounkara. Elle a été trouvée sur leurs cadavres, retrouvés dans le train d'atterrissage d'un avion en route pour l'Europe le 2 août 1999. Les deux garçons s'étaient embarqués dans un périlleux voyage dans l'intention de fuir le danger et dans l'espoir de vivre un avenir meilleur. Ils ont préféré risquer leur vie plutôt que de rester chez eux. Je trouve leur courage et leur désespoir tout aussi émouvants aujourd'hui que quand j'étais un jeune garçon grandissant en toute sécurité aux Pays-Bas.

Le monde n'offre guère plus de chances aujourd'hui aux jeunes qu'il n'en offrit à Yaguine et Fodé. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés nous indique que plus de 20 millions de jeunes fuient le même péril, à savoir l'absence d'espoir. On comprend mieux leur détresse lorsque l'on sait que près de 90 millions de jeunes sont sans emploi, représentant ainsi plus de la moitié des chômeurs dans le monde. Imaginez les obstacles auxquels se heurteront les quelque 500 millions de jeunes qui vont entrer sur le marché du travail au cours des 10 prochaines années; des jeunes qui n'ont qu'une très faible chance de gagner leur vie. Ces statistiques alarmantes, auxquelles s'ajoutent les appels au secours de Yaguine et de Fodé, m'obligent à attirer l'attention de l'Assemblée sur le problème du chômage des jeunes.

Priver les jeunes de leurs droits – tels que le droit à un emploi décent ou le droit de rechercher et de révéler son identité sexuelle ou culturelle – met notre avenir en péril. C'est une question touchant la dignité humaine et la sécurité mondiale. L'augmentation des possibilités d'emploi pour les jeunes non seulement répondrait à la préoccupation première des jeunes dans le monde entier mais contribuerait également à un développement plus durable et dans des conditions

d'égalité. L'objectif 8 du Millénaire pour le développement vise l'élaboration et l'application de stratégies conçues pour créer des emplois décents et productifs à l'intention des jeunes et constitue l'un des moyens de progresser rapidement dans la réalisation des objectifs. L'emploi des jeunes est également un domaine prioritaire du Plan d'action mondial pour la jeunesse.

Nous ne demandons pas que les Membres signent de nouveaux accords ou déclarent leurs nouvelles intentions, mais nous avons besoin qu'ils passent à l'action.

Les gouvernements à eux seuls ne peuvent s'acquitter de cette mission, mais doivent coopérer avec les institutions de microfinancement, les entrepreneurs, la société civile et, enfin et surtout, les jeunes eux-mêmes. Des études réalisées par l'Organisation internationale du Travail indiquent que les jeunes entrepreneurs ont un niveau de réussite bien plus élevé que la moyenne et une bonne conduite passée en matière de remboursement des microcrédits. L'ONU a proclamé 2005 Année internationale du microcrédit. Les jeunes devraient être un groupe cible des projets et des institutions de microfinancement.

Plusieurs initiatives m'ont inspiré cette année, telles que le projet Spark pour l'emploi des jeunes – un réseau dirigé par les jeunes pour les jeunes entrepreneurs, qui permet aux jeunes d'apprendre des uns et des autres et d'inciter d'autres encore à lancer des initiatives positives. Ces exemples constituent la preuve que les objectifs du Millénaire pour le développement sont à notre portée et que les jeunes eux-mêmes, s'ils en ont la chance, ont une contribution énorme à apporter.

Je voudrais souligner combien il est important de réunir un nombre record de représentants de la jeunesse à la présente session de l'Assemblée générale. Non seulement nous connaissons les questions touchant les jeunes; nous sommes les mieux placés pour expliquer les décisions prises et transmettre à nos camarades dans nos pays des messages positifs. Je voudrais remercier les États Membres d'avoir donné aux jeunes la possibilité de participer réellement, et j'invite instamment les États Membres à inclure les représentants de la jeunesse dans toutes les délibérations pertinentes de l'Assemblée générale et des autres instances.

Les jeunes appellent les États Membres à promouvoir les initiatives susceptibles d'accroître l'accès universel aux services financiers, y compris le microcrédit, et d'appuyer les réseaux en faveur des jeunes entrepreneurs; de tirer les enseignements des initiatives mondiales importantes et de les appuyer, telles que le Réseau pour l'emploi des jeunes et le Sommet pour l'emploi des jeunes; et de transposer et de mettre en œuvre les résolutions de l'ONU, telles que le Programme d'action mondial pour la jeunesse, sous forme de plans d'action nationaux.

(l'orateur poursuit en français)

« Donc, si vous voyez que nous nous sacrifions et exposons notre vie, c'est parce qu'on souffre trop en Afrique et qu'on a besoin de vous. »

(l'orateur reprend en anglais)

Je ne peux qu'espérer avoir contribué à assurer que Yaguine et Fodé ne sont pas morts en vain. Pouvons-nous agir, nous la communauté internationale, rendre compte des nombreuses et belles promesses et résolutions que nous avons faites, restaurer notre foi dans cette institution et espérer en un avenir meilleur? Oui, nous le pouvons. Nous, les jeunes, sommes prêts à le faire.

M^{me} Ahmed (Bangladesh) *(parle en anglais)* : Je prends la parole au nom de mon Ambassadeur et Représentant permanent, M. Iftekhar Chowdhury.

Les jeunes sont le catalyseur du changement et du développement. L'esprit de la jeunesse peut et doit être transformé en un facteur de changement et de progrès. La participation des représentants de la jeunesse à ce débat nous a donné l'occasion d'être à leur écoute et d'entendre le récit des expériences qu'ils ont acquises de première main.

Le Bangladesh reste pleinement attaché au Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Nous accordons l'attention qu'il convient à tous les problèmes qui concernent les jeunes, en particulier la catégorie des chômeurs de notre jeune population. Nous soulignons les 10 domaines d'activités prioritaires recensés par le Programme d'action mondial pour la jeunesse et les cinq préoccupations supplémentaires reconnues dans la résolution 58/133 de l'Assemblée générale de 2003. Nous attachons l'attention nécessaire à un niveau d'instruction suffisant, à la création d'emplois, aux

établissements sanitaires, à l'amélioration des compétences et aux divers programmes de formation professionnelle, destinés à développer l'esprit d'entreprise et à sensibiliser. Un accent particulier a été également placé sur la promotion et la participation active des filles et des jeunes femmes.

Le Bangladesh a adopté une politique nationale pour la jeunesse en 2003. Il définit les jeunes comme la population âgée de 18 à 35 ans. Suivant cette définition, nous comptons environ 45 millions de jeunes. Le Ministère de la jeunesse et des sports dispose d'un département consacré exclusivement à la promotion des jeunes. Notre but vise à transformer notre jeune population en une force de travail organisée, disciplinée et productive. Le Département pour la promotion des jeunes coordonne les différents programmes. Tout en mettant en œuvre ces programmes, le Gouvernement maintient une collaboration étroite avec les organisations non gouvernementales.

Le Bangladesh a pris de nombreuses mesures positives pour démarginaliser sa jeune population. Premièrement, nous avons établi une série de programmes pour mettre en valeur les compétences relatives à l'informatique et aux technologies de l'information, à l'électronique, l'habillement, à l'agriculture, au secrétariat, etc.

Deuxièmement, nous avons développé des programmes pour favoriser l'activité indépendante, y compris la formation axée sur la motivation, la formation de groupe, le crédit, les intrants, la supervision étroite, le développement de réseaux de marchés, etc.

Troisièmement, le Gouvernement a lancé une initiative appelée « programme pour l'emploi axé sur la famille » qui offre des microcrédits aux jeunes pour créer des microentreprises. Au titre de ce programme, les jeunes sont également formés dans les normes familiales, la malnutrition, l'assainissement, la plantation d'arbres, etc. Plus de 65 000 jeunes ont obtenu des prêts du Fonds des crédits et près de 89 % des prêts ont été concrétisés.

Quatrièmement, nous avons des projets qui permettent la participation des jeunes dans les activités telles que la régulation démographique, la prévention du VIH/sida et des maladies sexuellement transmissibles, la médecine de la procréation et la

maternité sans risques. Le Fonds des Nations Unies pour la population fournit son aide dans ces projets.

Enfin et surtout, divers clubs de jeunes locaux, sous l'égide du Ministère de la jeunesse et des sports, jouent un rôle très important dans l'essor de la collectivité, le travail de sensibilisation et les divers projets favorisant l'activité indépendante.

L'Asie du Sud compte le plus grand nombre de jeunes vivant sous les deux seuils de pauvreté, suivie de l'Afrique subsaharienne. Afin que la situation de la jeunesse dans le monde s'améliore, nous devons tenir compte des besoins de la jeunesse sud-asiatique qui inclut 9,9 millions de jeunes de mon pays. Ma délégation reconnaît qu'associer la jeunesse au processus d'élimination de la pauvreté est un défi complexe qui exige notre attention et notre action constantes.

Il est facile parfois de négliger nos jeunes, mais nous le faisons à nos risques et périls. Les sociétés qui sont capables de tirer parti du potentiel qu'offre la jeunesse sont mieux à même de connaître le progrès, le développement, et, en vérité, la prospérité. Aucun de nous ne saurait accorder à regret son attention à la jeunesse, aussi distante et lointaine qu'elle puisse paraître, car nous tous ici présents sommes jeunes aujourd'hui ou l'avons été hier.

M. Ronnholm (Finlande) (*parle en anglais*) : En tant que représentant des jeunes de la Finlande, c'est pour moi un honneur que de prendre la parole devant cette Assemblée.

Nous sommes ici pour passer en revue la situation des jeunes et les acquis obtenus dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse 10 ans après son adoption. Je suis ravi de voir plus de représentants de la jeunesse ici, au sein du plus important organe de décision des Nations Unies, que jamais auparavant. Toutefois, plus de 100 États Membres n'ont encore pas donné aux voix des jeunes de leur pays l'occasion de se faire entendre à cette tribune, malgré l'adoption par l'Assemblée générale de nombreuses résolutions appelant à inclure au sein des délégations des États Membres des représentants de la jeunesse. Une vraie représentation ne peut toutefois être obtenue que lorsque des organes démocratiquement élus représentant les différents intérêts des jeunes, tels que des conseils nationaux de la jeunesse, procèdent à la sélection des représentants des jeunes. Les résolutions de l'Assemblée générale

recommandent également d'associer directement les jeunes aux processus de prise de décision. Les initiatives de jeunes en matière de développement doivent être encouragées à tous les niveaux. Les jeunes devraient assumer la responsabilité du développement de leur propre société.

Le Programme d'action mondial pour la jeunesse représente une très bonne base à partir de laquelle chaque pays peut mettre au point une politique nationale pour la jeunesse. Toutefois il est nécessaire d'en renforcer l'autorité. La sensibilisation du public au Programme mondial doit être considérablement accrue. Les organisations de jeunes doivent être associées à la mise en œuvre et au suivi du Programme. Il est également nécessaire de trouver des indicateurs exacts pour le suivi de l'impact du Programme. Une solution consiste à choisir les indicateurs appliqués dans l'élaboration de l'indicateur du développement humain adaptés aux questions intéressant les jeunes et de les utiliser pour l'analyse des données dans le cadre du suivi. Ce suivi peut être délégué aux conseils nationaux de jeunes, avec le financement proportionnel, pour permettre de dresser un tableau d'ensemble de la situation des jeunes dans l'État en question.

En tant que représentant de jeunes, je recommande vigoureusement la mise en place d'une équipe spéciale des Nations Unies chargée de la coordination de la mise en œuvre et du suivi du Programme d'action mondial afin que l'établissement des rapports se fasse de façon officielle et efficace. Il faut également considérer le Programme comme un outil pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Bien que le Programme ne soit pas en soi un document juridiquement contraignant, nombre des importantes questions qu'il aborde, tels que le droit à la santé et les questions d'emploi, apparaissent déjà dans des instruments internationaux juridiquement contraignants.

Il est temps que nous agissions. Nous savons tous ce qu'il faut faire, alors faisons-le. En célébrant son dixième anniversaire, le Programme d'action mondial pour la jeunesse se débarrasse de ses problèmes « pédiatriques ». Il devient un adolescent fort et indépendant ayant trouvé – il faut l'espérer – sa place au sein de la famille des Nations Unies. Et en adolescent exigeant, qui remet en cause le statu quo et exige des changements, il doit pouvoir continuer à le faire à l'avenir.

La pauvreté est au centre des 10 domaines prioritaires. Des objectifs tels qu'un enseignement de qualité, des soins de santé de qualité, un emploi décent, des loisirs pour la jeunesse et d'autres ne peuvent être pleinement réalisés lorsque la pauvreté règne dans une société. Le Secrétaire général indique que 85 % des jeunes du monde vivent dans les pays en développement et que 208,6 millions de jeunes dans le monde aujourd'hui vivent avec moins d'un dollar par jour tandis que 515,1 millions d'autres ont moins de deux dollars par jour pour vivre. Face à un tel scénario, nous sommes d'avis que l'accent doit rester sur la réduction de la pauvreté. Nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'études quantitatives et qualitatives sur la réduction de la pauvreté au sein de la jeunesse. L'idée proposée par de nombreuses organisations de jeunes, à savoir la mise au point d'un indicateur mondial du développement de la jeunesse, mérite également réflexion et considération.

Nous sommes fermement convaincus que l'éducation est la solution primordiale en matière de réduction de la pauvreté. En investissant dans les jeunes aujourd'hui, nous pouvons œuvrer à des lendemains meilleurs. Le Secrétaire général rapporte que ces 10 dernières années le taux de fréquentation de l'enseignement secondaire est passé, à l'échelle mondiale, de 56 à 78 % et que le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur est passé, pour l'ensemble des pays, de 69 millions en 1990 à 88 millions en 1997. En dépit de ces améliorations, cependant, le Secrétaire général nous signale que l'écart entre le taux d'alphabétisation des garçons et celui des filles semble se creuser en Asie et en Afrique. Nous appelons à des efforts internationaux supplémentaires pour mieux éduquer les filles et les femmes.

Les techniques modernes d'apprentissage, telles que l'enseignement à distance et l'apprentissage en ligne, ont apporté une nouvelle dimension à l'apprentissage permettant d'être mieux en mesure de veiller à ce qu'aucun enfant ou aucun jeune ne soit oublié. Parallèlement, il ne faut pas oublier le fossé numérique grandissant entre pays développés et pays en développement. Au Myanmar, grâce à un engagement énergique et des efforts concertés, le taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans est passé de 80,9 % en 1990 à 96,5 % en 2004.

Le Secrétaire général a indiqué que si le nombre de jeunes s'est accru dans l'enseignement secondaire et supérieur, les marchés du travail de nombreux pays ne sont pas en mesure d'incorporer de diplômés qualifiés en nombres importants.

Nous sommes d'avis qu'un accès renforcé au marché, une assistance technique financée de manière durable et des programmes de renforcement des capacités à l'intention des pays en développement favoriseraient la création d'emplois. La sous-traitance dans les pays en développement constituerait une autre solution viable qui permettrait de créer des emplois et d'éviter une fuite des cerveaux.

La participation des jeunes aux activités de la société civile présente de nombreux avantages. Elle favorise les relations intergénérationnelles, prévient le déplacement d'activités traditionnelles, limite les possibilités d'adoption de comportements dangereux, promeut le bénévolat et donne aux jeunes l'occasion d'établir des réseaux entre eux. Au Myanmar, la section jeunesse de l'Association pour l'union, la solidarité et le développement joue un rôle crucial dans la vie des jeunes aujourd'hui. L'Association offre plusieurs cours de tous niveaux sur la mise en valeur des ressources humaines, encourage le bénévolat, renforce l'engagement de la jeunesse et organise des forums de débats intergénérationnels.

Le Rapport mondial sur la jeunesse appelle notre attention sur le fait que les stupéfiants, le tabac et l'alcool sont des échappatoires à des situations que les jeunes n'ont souvent aucun pouvoir de modifier, et il indique que l'usage du tabac est aujourd'hui dans le monde l'une des principales causes évitables de décès. Des campagnes agressives de publicité et de commercialisation pour l'alcool et le tabac ont entraîné une augmentation de l'alcoolisme et de la toxicomanie parmi la population ciblée : les jeunes. Le Myanmar est devenu partie à la Convention-cadre pour la lutte antitabac en octobre 2003, et il a imposé des restrictions sur la publicité relative à ce produit et sur sa commercialisation. Les programmes scolaires comportent des informations sur les dangers du tabac, et un grand nombre d'écoles ont été déclarées zones sans tabac.

Les jeunes d'aujourd'hui sont les dirigeants de demain. Je conclurai en réaffirmant l'attachement de mon gouvernement au Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà et à

l'édification d'un environnement pacifique, juste et stable pour notre jeunesse.

M^{me} Uwonkunda (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée commencer ma déclaration en vous transmettant le message d'une petite fille qui ne pouvait pas être ici mais dont le message est important.

« Je fais encore des cauchemars et me réveille en criant. Même quand je ne dors pas, je fais de mauvais rêves. J'entends des rebelles qui menacent de me tuer. Je vois une longue file d'enfants effrayés attachés avec des cordes et j'entends les rebelles qui donnent l'ordre de les tuer. La nuit, je ne veux pas voir la lumière des torches électriques. Ça me rappelle la nuit où j'ai été enlevée. »

Ce sont les paroles de Pamela, 13 ans, une adolescente du nord de l'Ouganda, et c'est la réalité que vivent des milliers d'enfants.

J'avais 13 ans, comme Pamela, lorsque j'ai connu le plus grand drame de ma vie en tant que jeune réfugiée du Rwanda. Mais bien que nous ayons partagé le même sort, son malheur est bien plus grand que le mien.

Devenue réfugiée à 13 ans à cause de la guerre au Rwanda, j'ai été obligée de grandir incroyablement vite. Je n'avais pas le choix, pas plus que tous ceux avec qui j'ai passé les trois premières nuits dans un manège à Goma, en République démocratique du Congo.

Ce n'est pas avant décembre 1997 que j'ai enfin pu me détendre, que j'ai enfin pu dormir et me réveiller sans faire de cauchemars. Pour la première fois depuis longtemps, j'ai vu mes parents tranquilles; ils ne s'inquiétaient plus pour notre sécurité ou ne se demandaient pas comment nous nourrir. Tout le monde n'a pas eu autant de chance que ma famille.

La Norvège appuie sans réserve l'exigence faite dans le Rapport mondial sur la jeunesse de s'attacher tout particulièrement à intégrer les jeunes victimes de conflits armés. Mais il faut également que les pays d'origine, tout comme les pays d'asile, reconnaissent la nécessité de cette attention particulière. Le Rapport mondial sur la jeunesse décrit le rapport qui existe entre la situation d'un réfugié et les risques probables de sombrer dans la pauvreté, la toxicomanie, les trafics en tous genres, la violence, l'abandon scolaire et la

vulnérabilité à des souffrances physiques et à des traumatismes psychologiques.

Les enfants et les jeunes en fuite qui cherchent asile dans des pays sûrs ont des besoins particuliers. La Convention relative aux droits de l'enfant stipule qu'un enfant qui cherche à obtenir le droit d'asile doit bénéficier de la protection et de l'assistance humanitaire appropriées. Lorsque des mineurs non accompagnés arrivent dans des pays d'accueil, ils reçoivent souvent le même traitement que les adultes. Mais il leur faut un traitement particulier et des informations adaptées à leurs besoins, et il faut désigner un tuteur chargé de leur fournir de l'aide.

Il ne faut pas voir l'accueil de jeunes réfugiés comme un fardeau. Les enfants réfugiés ont des idées, des expériences, des connaissances et ils sont pleins de ressources. L'État qui leur donne l'asile doit réussir à les intégrer afin de pouvoir tirer profit des ressources offertes par ces enfants et ces jeunes. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de les perdre ou de les voir baisser les bras. En fait, les États qui ne réussissent pas à intégrer les demandeurs d'asile et les réfugiés risquent de créer une nouvelle classe inférieure. Les jeunes et les organisations non gouvernementales de jeunes doivent être considérés comme des outils et des partenaires du processus d'intégration.

Nous exhortons les États qui ne l'ont pas fait à ratifier et à observer la Convention relative aux droits de l'enfant. Nous exhortons tous les États à incorporer la Convention relative aux droits de l'enfant à leur législation nationale et à en respecter les obligations. Nous exhortons tous les États à considérer les jeunes réfugiés comme de précieuses ressources et à élaborer des programmes d'intégration à l'intention des jeunes réfugiés. Nous exhortons l'ONU à s'intéresser tout spécialement à la situation des jeunes réfugiés et des personnes déplacées dans le prochain Rapport mondial sur la jeunesse, qui traitera des jeunes à risque.

Ma propre histoire s'est bien terminée, mais Pamela n'a pas eu la deuxième chance qui m'a été donnée. Pour elle et pour des millions d'autres enfants et de jeunes, nous devons travailler ensemble à trouver une solution. Il faut pour cela du temps et des ressources. Nous les avons, je le sais. Faisons-en une priorité.

M. Kutlalp (Turquie) (*parle en anglais*) : C'est vraiment un honneur et un privilège pour moi de

m'adresser à l'Assemblée générale en ma qualité de délégué de la jeunesse de la Turquie au cours de cette séance sur l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

Cette occasion spéciale permet non seulement aux jeunes de nombreux États Membres de faire entendre leur voix, mais donne également aux gouvernements la possibilité de reconnaître et de réaliser pleinement le potentiel de la jeunesse, en particulier pour les questions qui concernent directement les jeunes.

Il ne fait aucun doute que le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà a servi de document fondamental pour la formulation des politiques sur les questions relatives à la jeunesse. Certains progrès ont été réalisés dans des domaines prioritaires définis par le Programme d'action mondial, mais il y a encore de gros défis à relever.

Nous croyons que la clef de la réalisation effective des objectifs définis par le Programme d'action est de faire participer les jeunes, tant aux processus de prise de décisions qu'aux processus de mise en œuvre. Se voir assigner des responsabilités aidera les jeunes à jouer un rôle plus important et plus actif dans la société. La coopération et la collaboration entre les gouvernements et les organisations de la société civile sont également cruciales à tout succès.

La Turquie a réalisé des progrès importants dans des domaines prioritaires évoqués dans le Programme d'action mondial. L'éducation, la santé, l'environnement et, en particulier, les filles et les jeunes femmes sont certains des thèmes où des progrès prometteurs ont été réalisés. Il faut noter tout spécialement le succès en matière de sensibilisation aux questions sexospécifiques et les efforts continus déployés pour accroître le taux de scolarisation des filles.

Les activités de la société civile relatives aux problèmes des jeunes en Turquie sont également louables. Il faut souligner notamment la création en 2004 d'un Parlement des jeunes d'Action 21 locale. Cet événement, qui a coïncidé avec la Journée de la jeunesse de la Turquie, le 19 mai, a rassemblé 297 délégués de la jeunesse de tout le pays.

Le Programme d'action constitue pour nous un document évolutif. Aussi nous réjouissons-nous de

l'ajout des cinq nouveaux domaines prioritaires, qui sont : l'impact inégal de la mondialisation sur les jeunes des deux sexes; l'utilisation des technologies de l'information et des communications et l'accès à ces technologies; la propagation spectaculaire de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) chez les jeunes, et l'influence de l'épidémie sur leur vie; la participation active de jeunes aux conflits armés, qu'ils en soient les victimes ou les protagonistes; et le fait qu'il est devenu plus important de s'occuper des problèmes intergénérationnels dans une société vieillissante. C'est à cette condition que nous nous sommes portés coauteurs du projet de résolution A/60/L.2, sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes.

Avant de conclure mon propos, je voudrais exprimer l'espoir sincère que les représentants de la jeunesse se verront offrir des possibilités accrues de participer à l'activité de l'ONU. Nous pensons qu'en plus d'enrichir le débat et le dialogue sur les politiques à mener, la participation des jeunes représentants renforce la communication et la coopération là où elles existent déjà entre les gouvernements et, surtout, entre les jeunes.

M. Blake (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général de son Rapport mondial sur la jeunesse 2005 (A/60/61), élaboré avec franchise et clairvoyance. Par ailleurs, nous adressons nos félicitations au Président et aux membres du Bureau pour leur élection.

Depuis la création du Programme d'action mondial pour la jeunesse en 1995, très peu de progrès ont été accomplis dans les 10 grands domaines considérés comme prioritaires. Ma délégation souscrit aux conclusions du Rapport mondial sur la jeunesse, d'après lesquelles ce médiocre bilan découle de l'absence d'un dispositif mesurant l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action. Nous engageons vivement l'ONU à établir un indicateur et à créer une commission chargée de le mesurer.

Le Programme d'action mondial pour la jeunesse n'a pas su s'attaquer convenablement aux problèmes de fond des relations entre générations parce que, même si sa structure s'est modifiée et évolue en permanence, la famille reste, comme le souligne le Rapport mondial sur la jeunesse, la première institution sociale. Le développement de la jeunesse doit être envisagé en termes de bienfaits pour les générations actuelles et

futures. Les Gouvernements des Caraïbes ont eu du mal à maintenir la famille comme clé de voûte de la société cosmopolite caribéenne. De récentes études sur la situation régionale révèlent qu'un grand nombre des problèmes qui touchent les jeunes sont imputables, entre autres choses, à la conjugaison de trois défaillances fondamentales : incapacité de reconnaître le rôle significatif de la famille nucléaire; incapacité de conserver des relations monogames et incapacité de la population masculine de se maintenir au niveau de la population féminine dans les domaines de l'éducation et de l'emploi.

L'une des critiques émises dans le Rapport mondial sur la jeunesse à l'encontre du Programme d'action mondial est que les décideurs n'ont pas su prendre en main la question de la participation des jeunes et la promouvoir dans la durée, empêchant ainsi la prise en compte de leurs idées et points de vue. Dans mon pays, la Jamaïque, un centre national pour le développement de la jeunesse a été créé en application des directives fixées dans la politique nationale en faveur de la jeunesse, en 1994. Cet organisme public est chargé de l'élaboration des politiques, de la planification stratégique, de la recherche, de la surveillance et de l'évaluation. Il présente la particularité de rassembler des jeunes professionnels qualifiés au sein de sa direction et de son personnel. En outre, notre gouvernement cherchant à transformer le système éducatif pour que la Jamaïque atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en matière d'éducation, les jeunes sont une composante essentielle du groupe chargé de formuler des recommandations ainsi que de la Commission responsable d'en surveiller et d'en évaluer l'application.

Ma délégation recommande vivement à l'ONU d'institutionnaliser de toute urgence la participation des jeunes en créant pour chaque pays un poste de représentant permanent de la jeunesse auprès de l'ONU, dans le cadre d'un programme d'ambassadeurs de la jeunesse des Nations Unies. L'œuvre de l'ONU étant évolutive, la jeunesse ne peut y concourir utilement si les pays sont uniquement invités à titre exceptionnel à faire participer des représentants de leur jeunesse aux séances de l'Assemblée générale. En outre, si l'on veut que cette participation des jeunes ne soit pas purement symbolique, il est primordial que les hauts responsables de l'ONU engagent un dialogue sérieux avec leurs représentants. Nous recommandons

donc également la création, au sein de l'ONU, d'une commission spéciale réunissant ces mêmes représentants permanents de la jeunesse. Il importe en outre que l'Organisation reste fidèle au principe de la cogestion et œuvre activement à nommer et épauler un « Secrétaire général » de la jeunesse, qui assisterait à temps plein le Secrétaire général et aurait pour mission de veiller à la bonne exécution des priorités du Programme d'action mondial pour la jeunesse.

Selon le Premier Ministre jamaïcain, S. E. M. Percival James Patterson, « ce n'est pas nous qui adoptons la mondialisation, mais la mondialisation qui nous adopte ». Par conséquent, toute évaluation sérieuse du Programme d'action mondial pour la jeunesse doit prendre en compte les dynamiques de la mondialisation ainsi que leurs répercussions sur le développement de la jeunesse. Comme nombre de pays en développement s'évertuent à atteindre la croissance économique dans le cadre de la nouvelle économie mondialisée, le remboursement du service de la dette absorbe une grande partie de leurs ressources logiquement destinées aux programmes de développement de la jeunesse.

La mondialisation est le seul facteur significatif d'une redistribution des ressources en faveur des riches et au détriment des pauvres. Ne laissons pas les émotions brouiller notre faculté d'analyser la situation à la lumière du fait saisissant que les jeunes représentent environ 18 % des quelque 2 milliards de personnes, soit autour de 33 % de la population mondiale, qui vivent dans les pays considérés comme laissés-pour-compte de la mondialisation. La plupart de ces jeunes habitent les régions de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie occidentale et de l'ex-Union soviétique.

Enfin, nous voudrions revenir sur le phénomène alarmant du chômage des jeunes dans les pays en développement. On recense 88 millions de jeunes sans emploi de par le monde, auxquels il convient d'ajouter les millions de jeunes sous-employés. La mondialisation a profondément bouleversé le marché du travail, tandis que le progrès technologique en a modifié la physionomie. Cela est lourd de conséquences compte tenu de la nature des économies émergentes. Nous reconnaissons que les marchés du travail connaissent une embellie dans une poignée de pays en développement, comme la Chine et l'Inde. En revanche, dans la très grande majorité des États en développement, le marché de l'emploi s'est contracté,

notamment, pour les raisons suivantes : la réduction du nombre des emplois publics due aux restrictions budgétaires visant à défendre la monnaie nationale contre la spéculation internationale; et la baisse du recrutement dans le secteur privé, conséquence de la compétitivité accrue des produits d'importation moins onéreux ainsi que des barrières et de la concurrence sur les marchés d'exportations. Or, cette contraction du marché de l'emploi frappe plus durement les jeunes que les adultes.

Soucieux de résoudre le problème du chômage des jeunes à l'échelon national, nous nous félicitons d'être l'un des plus récents pays pilotes du Réseau pour l'emploi des jeunes. Nous nous réjouissons à la perspective de nouer des échanges avec d'autres pays dans le cadre de cet important dispositif. Nous demandons l'instauration de règles plus équitables pour la gestion des affaires commerciales internationales, plus précisément l'adoption de mesures permettant d'en atténuer les effets négatifs.

Déjà 2005, et où en sommes-nous? Dans quelle direction regardons-nous? L'heure est à l'action. Nous savons tous ce qu'il faut faire. Alors, agissons.

Dans la course vers la ligne d'arrivée en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons nous souvenir que la Jamaïque a montré au monde que l'on peut courir un 100 mètres en 9,77 secondes. Nous devons sprinter pour atteindre les objectifs du Millénaire, et non pas courir à petites foulées comme s'il s'agissait d'un marathon.

M^{me} Vegas Guerrero (Pérou) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi que de représenter le Pérou et d'exprimer les chaleureuses salutations de mon pays à l'occasion du dixième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse.

Nous devons toutefois nous demander, comme nous l'avons fait au Pérou, s'il y a vraiment lieu de nous réjouir. Certes, au Pérou, nous avons déployé d'énormes efforts pour assurer l'inclusion de nos jeunes dans les politiques publiques qui les intéressent. Cela veut dire, pour nous, examiner la situation et prendre conscience du fait que les indicateurs de pauvreté n'ont pas diminué et que 52 % des 7,5 millions de jeunes Péruviens vivent dans la pauvreté. Il est également vrai que les indicateurs concernant la grossesse précoce des adolescents et la mortalité

maternelle des adolescentes et des jeunes femmes primipares n'ont pas encore diminué. Mais nous devons souligner que la situation est similaire dans de nombreux pays en développement. Il est également important de souligner ce que nous faisons au Pérou pour intégrer les jeunes dans la société, pas seulement en encourageant leur participation. De nombreuses approches relatives à la participation des jeunes consistent uniquement à les inviter à participer à des activités diverses et à les écouter ensuite.

Le Gouvernement péruvien est fermement résolu à impliquer les jeunes en tant que parties prenantes stratégiques dans le développement. Nous nous sommes dotés d'une Commission de la jeunesse des sports au Congrès national, la branche législative du Pérou. Cette commission a été créée il y a seulement quatre ans et tente maintenant d'organiser son travail par le biais de normes et de lois permettant d'assurer le développement et l'inclusion des jeunes. Dans la branche exécutive, il y a une Commission nationale de la jeunesse, qui a rang de ministère. Elle ne fait pas concurrence à d'autres ministères, mais veille à ce que les ministères spécifiques – les ministères de l'éducation, du travail, de la santé, du développement social, de l'économie et des finances par exemple – incluent une dimension jeunesse dans leurs propres politiques de développement aux échelons national, régional et local de gouvernement.

De même, les gouvernements locaux et régionaux offrent des possibilités de dialogue entre le Gouvernement et les jeunes et leurs organisations. Il convient également de signaler qu'au Pérou, les jeunes hésitent à participer à la vie politique parce qu'ils ont perdu leurs illusions sur la participation politique et les politiciens, comme c'est souvent le cas dans d'autres pays.

Dans le même temps, nous avons un grand nombre de jeunes qui participent aux élections. En fait, 32 % de notre population âgée de 18 à 29 ans participent aux élections et éliront nos futurs dirigeants. Ils doivent donc prendre d'importantes décisions politiques. Je tiens à dire également que les institutions péruviennes font des efforts importants pour incorporer la jeunesse dans les politiques nationales. Nous voulons que les questions concernant la jeunesse fassent non seulement partie des politiques du Gouvernement actuel, mais aussi des politiques nationales.

Au niveau international, le Pérou est fortement engagé par le biais de l'Organisation ibéro-américaine pour la jeunesse, la seule organisation qui regroupe les ministères et organismes nationaux de la jeunesse en Amérique latine. C'est à la fois un honneur et un défi pour le Pérou de présider cet organisme.

Je voudrais mentionner la Convention ibéro-américaine sur les droits des jeunes que nous allons signer à Badajoz (Espagne) le 10 octobre 2005. Vingt-et-un pays ibéro-américains se réuniront dans cette ville pour signer le premier instrument international de défense des droits des jeunes sur lequel nous attirons l'attention de tous les pays. Cet instrument vise à aider les politiques des gouvernements signataires à encourager une véritable inclusion des jeunes.

Il est important de parler de la jeunesse avec sérieux, pas par le biais de politiques mesquines ou des politiques d'assistance. Nous devons veiller à ce que les délégations des jeunes, leurs organisations, soient considérées comme des acteurs véritables dans le développement de nos pays, mais pas seulement en les invitant et en leur demandant de se joindre à nous. Il faut que les jeunes soient réellement impliqués dans les politiques de nos pays. Les jeunes doivent croire dans leur participation, en tant que dirigeants, dans la vie politique de notre pays. Ces jeunes sont les futurs présidents, les futurs dirigeants régionaux et locaux de nos pays.

Je demande à chacun d'entre nous de ne pas seulement voir dans la jeunesse le futur de nos pays mais aussi le présent. Les jeunes ne représentent pas seulement les futurs dirigeants politiques, ils représentent notre futur proche et ils portent notre espoir de parvenir à un développement durable et, bien sûr, à l'élimination de la pauvreté qui affecte de nombreux pays.

Je remercie et félicite les jeunes délégués qui sont dans cette salle pour représenter de nombreux pays du monde.

M. Hajiyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : En tant que jeune délégué de l'Azerbaïdjan à la soixantième session de l'Assemblée générale, c'est pour moi un grand honneur de me trouver ici aujourd'hui et de prendre la parole devant l'Assemblée à l'occasion de l'examen décennal du Programme d'action mondial pour la jeunesse.

Depuis l'adoption de ce Programme en 1995, notre monde a changé de manière significative. L'heure est donc venue de revoir l'ancien programme et de réfléchir d'une manière nouvelle et audacieuse. La pauvreté représente une menace grave pour la sécurité et le bien-être des générations futures. Elle prive les jeunes d'éducation et d'emploi et les expose à la traite des personnes, à l'exploitation et aux mauvais traitements. Dans une grande mesure, seuls les emplois sous-payés, sans sécurité et avec peu de possibilités d'avancement sont ouverts aux jeunes.

Du fait de leurs énormes capacités inexploitées, les jeunes peuvent grandement contribuer à réduire la pauvreté. Plutôt que d'être considérés comme un groupe cible pour qui il faut trouver des emplois, les jeunes souhaitent être acceptés comme des partenaires au service du développement. Selon des données statistiques, seul un petit pourcentage de jeunes dans le monde est en mesure de trouver le financement nécessaire pour créer leur propre entreprise et de faire preuve, avec d'autres jeunes hommes et femmes, d'esprit d'entreprise. Toutefois, si les gouvernements utilisaient des programmes spécifiques pour promouvoir l'emploi et l'esprit d'entreprise parmi les jeunes au niveau national, nous parviendrions à réduire dans une grande mesure le chômage des jeunes. En outre, des fonds nationaux pour les entreprises dirigées par des jeunes pourraient être créés pour apporter l'assistance nécessaire aux jeunes entrepreneurs.

Je suis heureux de représenter ici l'un des pays tête de file du Réseau pour l'emploi des jeunes, une initiative internationale visant à s'attaquer au problème du chômage des jeunes à l'échelle mondiale. En tant que l'un des premiers pays à avoir adhéré à ce Réseau, l'Azerbaïdjan a récemment adopté une politique de défense des jeunes sous la forme d'un Programme étatique pour les jeunes, 2005-2009, dont les objectifs principaux sont d'encourager l'emploi des jeunes et leur esprit d'entreprise. Ce programme envisage l'adoption d'un plan d'action national pour l'emploi des jeunes d'ici à 2006 et l'élaboration de mesures visant à promouvoir l'esprit d'entreprise parmi les jeunes dans des régions périphériques et à améliorer la formation et l'éducation des jeunes dans ce domaine.

Je me réjouis également de prendre note des réalisations d'autres pays têtes de file du Réseau, tels que le Brésil, l'Indonésie, la Namibie, le Sénégal et d'autres, qui ont également pris des mesures pour promouvoir l'emploi des jeunes dans leurs pays

respectifs, y compris l'adoption de plans d'action nationaux. En tant que représentant de la jeunesse, j'appuie pleinement ces mesures et j'espère que tous les États Membres pourront tirer des enseignements des résultats obtenus à ce jour par le Réseau pour l'emploi des jeunes, notamment en ce qui concerne les meilleures pratiques fournies par les pays chefs de file.

Un autre défi considérable auquel les jeunes azerbaïdjanais restent confrontés est la poursuite du conflit armé avec l'Arménie, qui a un effet préjudiciable sur la jeunesse et limite de façon significative ses perspectives de développement complet. À cause de ce conflit, des générations de jeunes Azerbaïdjanaises et Azerbaïdjanais ont grandi dans des camps de réfugiés et de personnes déplacées. Nous, en tant que représentants de la jeunesse azerbaïdjanaise, pensons que les jeunes générations des deux pays peuvent grandement contribuer au règlement du conflit; ceci est vital pour la sécurité et le développement de notre région; et nous espérons que la partie arménienne adoptera la même approche constructive à cette fin.

Nous sommes reconnaissants du fait que les préoccupations de la jeunesse aient été dans une certaine mesure prises en compte aussi bien dans la Déclaration du Millénaire que dans le document final de la Réunion plénière de haut niveau (résolution 60/1). Cela n'est toutefois pas suffisant. Dans le monde entier, les contributions déjà apportées par des jeunes à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement doivent être davantage reconnues et renforcées. Dans l'intérêt de notre avenir commun, la jeunesse doit prendre part aux débats et aux décisions qui façonnent notre monde. C'est pourquoi il est capital de les associer à la conception et à la mise en œuvre de différentes politiques et de différents programmes de développement, notamment ceux qui sont destinés aux jeunes.

Pour terminer, je tiens à remercier l'Azerbaïdjan et l'ONU de m'avoir accordé la possibilité de m'exprimer ici aujourd'hui. J'espère que de plus en plus de jeunes, issus de tous les pays et notamment de pays en développement et de pays en transition, seront en mesure de participer à de futures sessions de l'Assemblée générale et d'autres organes, pour devenir par la suite de véritables partenaires actifs des Gouvernements dans la réalisation des objectifs et engagements mondiaux qui nous attendent.

La séance est levée à 13 h 5.